

Les élections municipales à Montréal en 1982 : une étude de géographie politique

Ludger Beauregard

Volume 28, numéro 75, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021669ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021669ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beauregard, L. (1984). Les élections municipales à Montréal en 1982 : une étude de géographie politique. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(75), 395–433. <https://doi.org/10.7202/021669ar>

Résumé de l'article

Les élections du 12 novembre 1982 font l'objet d'une analyse géographique qui vise à vérifier quelques hypothèses concernant la représentation démocratique, la participation des électeurs au scrutin et le rôle de la géographie dans la stratégie électorale. L'étude décrit le processus particulier de la confection de la nouvelle carte électorale et montre que c'est la participation des Montréalais francophones moyennement aisés qui fut la plus forte lors du scrutin. Au cours de la campagne électorale, les partis en lice ont utilisé diverses stratégies géographiques, globales et sélectives, dont le succès fut plus ou moins grand. Ainsi, la localisation du comité central a effectivement servi de pôle de diffusion des votes pour deux des trois partis. Par le biais d'une panoplie de cartes, l'article propose finalement une interprétation des résultats du scrutin qui fait ressortir la prépondérance du facteur ethno-linguistique.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES À MONTRÉAL EN 1982: UNE ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE POLITIQUE

par

Ludger BEAUREGARD

*Département de géographie,
Université de Montréal, C.P. 6128,
Succursale A, Montréal, H3C 3J7*

RÉSUMÉ

Les élections du 12 novembre 1982 font l'objet d'une analyse géographique qui vise à vérifier quelques hypothèses concernant la représentation démocratique, la participation des électeurs au scrutin et le rôle de la géographie dans la stratégie électorale. L'étude décrit le processus particulier de la confection de la nouvelle carte électorale et montre que c'est la participation des Montréalais francophones moyennement aisés qui fut la plus forte lors du scrutin. Au cours de la campagne électorale, les partis en lice ont utilisé diverses stratégies géographiques, globales et sélectives, dont le succès fut plus ou moins grand. Ainsi, la localisation du comité central a effectivement servi de pôle de diffusion des votes pour deux des trois partis. Par le biais d'une panoplie de cartes, l'article propose finalement une interprétation des résultats du scrutin qui fait ressortir la prépondérance du facteur ethno-linguistique.

MOTS-CLÉS: Géographie électorale, élections municipales, Montréal, partis politiques, cartes électorales.

ABSTRACT

The 1982 Montreal Municipal Elections: a Study in Political Geography

The November 12th, 1982 Municipal Elections in Montreal is the subject of this geographical analysis which aims to test a number of hypotheses concerning democratic representation, voter participation and the role of geography in electoral strategy. The study describes the particular process used in making the new electoral map and shows that middle-class francophones were, proportionately, the most important voters. During the electoral campaign, the parties used diverse geographical strategies, global or selective, with varying success: in the case of two of the three parties, their headquarters proved to be the centers of diffusion in the voting. Finally, the article offers an interpretation of the influence of the ethno-linguistic factor on the voting results based on a study of the electoral maps.

KEY WORDS: Electoral geography, municipal elections, Montreal, political parties, electoral maps.

*

* * *

Une élection municipale à Montréal n'est pas un événement quelconque. Elle mobilise les administrateurs de la plus grande ville du Canada et concerne plus de 700 000 personnes. Celle de 1982 a reporté au pouvoir un maire qui a dominé la scène municipale depuis plus d'un quart de siècle et qui est ainsi devenu une figure légendaire dans le monde politique tant au Québec qu'au Canada.

C'est en 1832 que la ville de Montréal se voit octroyer une charte prévoyant l'élection de son premier conseil municipal. L'année suivante, les Montréalais de 21 ans et plus, résidants dans cette ville depuis un an, élisent un conseil de 16 membres — neuf anglophones et sept francophones — qui choisit Jacques Viger comme maire. Cependant, ladite charte expire le 1^{er} mai 1836 et ne sera renouvelée qu'en 1840, après la Rébellion. Entre-temps, Montréal revient au système des juges de paix.

Après l'annexion d'Hochelaga en 1883, les francophones domineront sans conteste le conseil municipal de Montréal. Par la suite, trois maires s'illustreront dans l'arène municipale : Médéric Martin, cinq fois victorieux entre 1914 et 1928, le « roi de Montréal », qui disait que de son vivant, il n'y aurait plus de maire anglophone (Rumilly, 1972, pp. 146, 460), Camillien Houde, sept fois victorieux de 1928 à 1954, celui qu'on avait surnommé « Monsieur Montréal », et finalement Jean Drapeau, huit fois victorieux de 1954 à nos jours, le maire réélu en 1982, qui, à la fin de son présent mandat, aura régné sur Montréal presque aussi longtemps que les deux précédents réunis.

Nous avons déjà fait l'analyse de l'élection municipale de 1978 à Montréal (Beauregard, 1980). Cette étude nous a permis d'étudier le processus de confection de la nouvelle carte électorale utilisée à cette occasion, de décrire les aspects géographiques de la campagne ainsi que les résultats du scrutin. Ces derniers ont fait l'objet de dix cartes originales et essentielles à la compréhension de la géographie électorale montréalaise.

Dans le présent article, nous allons examiner la carte des districts électoraux, la campagne électorale et la répartition des votes lors des élections tenues le 12 novembre 1982 dans la municipalité de Montréal. Nous essaierons de voir dans quelle mesure certaines hypothèses d'ordre géographique y trouvent confirmation. La première de ces hypothèses concerne la représentation démocratique et peut s'énoncer ainsi : la carte électorale de Montréal présentait une division géographique adéquate pour assurer une juste représentation de la population à l'hôtel de ville, lors des élections de 1982. La seconde avance l'idée que la stratégie électorale des partis en lice a exploité les particularités géographiques de la ville durant la campagne. La dernière permettra de vérifier s'il existe une explication géographique à la répartition des votes.

LA CARTE ÉLECTORALE

En 1978, l'Assemblée nationale du Québec adoptait et sanctionnait une nouvelle loi concernant les élections municipales, qui prévoyait, pour les villes de 100 000 habitants et plus, l'obligation de se doter d'un règlement divisant leur territoire en districts électoraux. Cette loi modifiait certains aspects du régime électoral en vigueur jusqu'alors à Montréal. Elle établissait que le nombre des districts électoraux serait fonction de la population de la municipalité, chacun devant avoir une population aussi égale que possible. Elle stipulait que le conseil municipal serait dorénavant composé

d'un maire élu par l'ensemble des électeurs et d'un conseiller par district. Elle reconnaissait le droit de vote à tout citoyen canadien de 18 ans et plus, habitant au Québec depuis au moins un an et dont le nom était inscrit sur la liste électorale. Les propriétaires non résidants devaient être inscrits au rôle d'évaluation depuis au moins un an. Les personnes morales n'avaient toutefois pas droit de vote.

La loi précisait qu'une municipalité de un à deux millions d'habitants pouvait compter de 48 à 96 districts électoraux, chaque district étant délimité de façon à ce que sa population soit égale au quotient avec plus ou moins 15% d'écart. La délimitation des circonscriptions électorales devait en outre leur assurer la plus grande homogénéité socio-économique possible en tenant compte, entre autres critères, des barrières physiques, des tendances démographiques et des limites des paroisses. Enfin la responsabilité de l'application de la loi relevait de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux. En 1979, cette Commission cédait son autorité au Directeur général de la représentation.

En vertu de cette législation, le Conseil municipal de Montréal devait faire adopter, avant le 15 août 1978, un règlement divisant la municipalité en districts électoraux en vue des élections du 12 novembre 1978. Le Conseil n'ayant pas respecté cette prescription, il revenait à la Commission d'entreprendre la réforme de la carte électorale de Montréal. Pour justifier cette abstention, le maire avait déclaré qu'il n'était pas favorable au principe de la représentation d'un conseiller par district et que les délais accordés pour la confection de la nouvelle carte étaient trop courts. Par ailleurs, comme l'initiative venait de Québec, il disait préférer s'en remettre à une commission neutre afin d'écartier toute possibilité de partisanerie et de « gerry-mandering » de la part du Conseil municipal. C'était, à vrai dire, de la stratégie électorale avant le déclenchement de la campagne.

En juillet 1978, la Commission permanente de la réforme des districts électoraux, qui avait déjà fait savoir qu'elle utiliserait comme base de travail le projet de carte préparé par les soins du ministère des Affaires municipales divisant la ville de Montréal en 54 districts, invitait les intéressés à lui présenter des mémoires relativement à la délimitation des districts électoraux. Elle tenait également en août une audience publique sur la question. Le Conseil municipal de Montréal demeurait toujours muet.

Le ministère des Affaires municipales avait reçu en janvier 1978 le rapport final d'une étude qu'il avait commandée à l'INRS-Urbanisation (Université du Québec) sur la délimitation des quartiers de Montréal. Ce découpage reposait sur plusieurs critères, à savoir le respect des limites municipales, l'homogénéité socio-économique et culturelle et la contrainte d'une population de 20 000 habitants ($\pm 15\%$) par quartier. Ces critères répondaient incidemment aux articles de la nouvelle loi concernant les districts électoraux. À la suite d'une analyse factorielle portant sur 63 variables tirées du recensement de 1971, les auteurs du rapport avaient d'abord délimité 78 aires sociales, puis 52 quartiers dans la ville de Montréal. Leur étude exposait les caractéristiques géo-sociales des quartiers proposés et en présentait la carte. C'est à partir de cette recherche que le ministère des Affaires municipales a préparé un projet de carte électorale pour Montréal comprenant 54 districts, dont la population variait de 15 559 à 23 063 habitants. Cette carte se distinguait de celle de l'INRS — Urbanisation par le fait qu'elle respectait davantage les barrières que constituent les chemins de fer et les grandes artères. Elle comportait des modifications affectant surtout les parties centrale et orientale de la ville.

C'est ce projet de carte que la Commission permanente de la réforme des districts électoraux soumettait à la population montréalaise. Elle y apportait peu de changements suite aux interventions du public. De fait, elle n'a modifié les limites que de 16 districts sur 54 pour mieux tenir compte d'une barrière routière, mieux équilibrer les populations, mieux assurer l'homogénéité d'un district, etc. Le 26 août 1978, la carte officielle était publiée dans les journaux de Montréal (figure 1).

Cette nouvelle carte remplaçait celle des 19 districts dans lesquels les électeurs devaient choisir trois conseillers. Elle se conformait à l'esprit de la loi quant à la répartition de la population par district, mais le dénombrement des électeurs allait causer des surprises. En fait, leur nombre variait de 7 776 à 15 000, la moyenne théorique se situant à 12 286. Dans le premier cas, la différence était de 36% et, dans le second, de 22%. Cinq districts cosmopolites comptaient moins de 10 000 électeurs. Or, le recensement de 1976 donnait environ 20 000 habitants pour ces districts, soit une population égale à celle des autres. Une telle faiblesse quant au nombre d'électeurs tenait probablement au problème linguistique, à la proportion relativement élevée des moins de 18 ans, de même qu'au manque d'intégration sociale de leur population. Bref, la variation du nombre des électeurs d'un district à l'autre ne correspondait pas à celle de leur population respective.

En 1979, un amendement à la loi vient corriger la situation en précisant que le district électoral doit être délimité en fonction du nombre d'électeurs. Le Bureau des élections de la ville de Montréal en tiendra compte dans la confection de la carte pour les élections de 1982. Il préparera d'abord une nouvelle délimitation à partir de celle de 1978 en utilisant le recensement des électeurs confectionné pour les élections générales de 1980. Cette carte de 1981 sera de nouveau modifiée pour tenir compte des annexions, dont celle de Pointe-aux-Trembles. Elle sera finalement adoptée, telle que révisée, le 16 août 1982.

La carte électorale de Montréal en 1982 comptait 57 districts (tableau 1) au lieu de 54 comme en 1978. De ces derniers, 18 seulement sont restés tels quels. Les autres ont subi des modifications mineures pour assurer un meilleur équilibre dans la répartition des électeurs, pour mieux respecter les limites de paroisses et de circonscriptions électorales provinciales, et pour tenir compte des annexions (Hampstead et Côte-Saint-Luc en partie, Saint-Jean-de-Dieu et Pointe-aux-Trembles en totalité). Le dénombrement des électeurs effectué sur la base de ce découpage en septembre 1982 a donné les résultats suivants : 706 697 électeurs au total avec une moyenne de 12 398 par district. Cinq districts s'écartaient de plus ou moins 15% du quotient — deux allaient au-delà de cette norme, alors que trois autres restaient en deçà (figure 2). Le district Louis-Riel (n° 1) obtenait 23% en plus à cause d'un récent essor de la construction résidentielle et celui de Rivière-des-Prairies (n° 19), 18% en plus pour une raison d'ordre géographique (isolement du quartier). Les trois nouveaux districts taillés à même Pointe-aux-Trembles annexée en 1981 étaient par contre largement déficitaires — respectivement -26%, -21% et -15% — à cause du règlement d'annexion qui y prévoyait trois districts (n°s 55-56-57) aux élections de 1982. Ces écarts pourront être facilement corrigés lors des prochaines élections municipales de Montréal. Notons toutefois qu'ils étaient plus grands en 1982 qu'en 1978 : respectivement de 6 011 à 15 230 et de 7 776 à 15 000. Si l'on exclut le cas particulier des trois districts de l'ancienne municipalité de Pointe-aux-Trembles, la répartition géographique des électeurs apparaissait cependant plus équitable.

Le défaut majeur de la carte n'est pas à ce niveau, mais bien dans le nombre des districts. La population de la ville de Montréal n'atteignait pas un million d'habitants en

**LES ÉLECTIONS MUNICIPALES
DE MONTRÉAL EN 1982
Analyse cartographique**

Figure 1

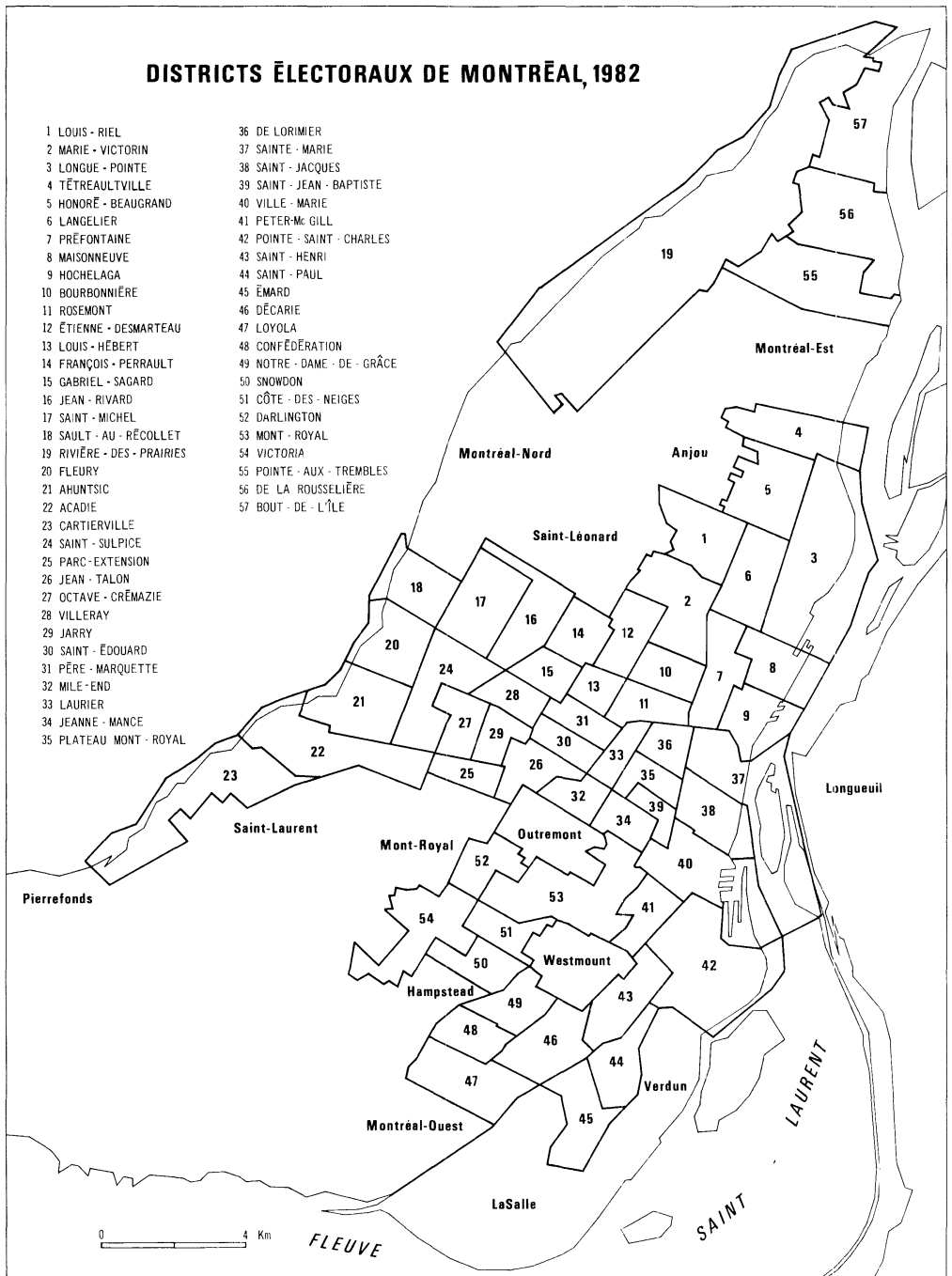
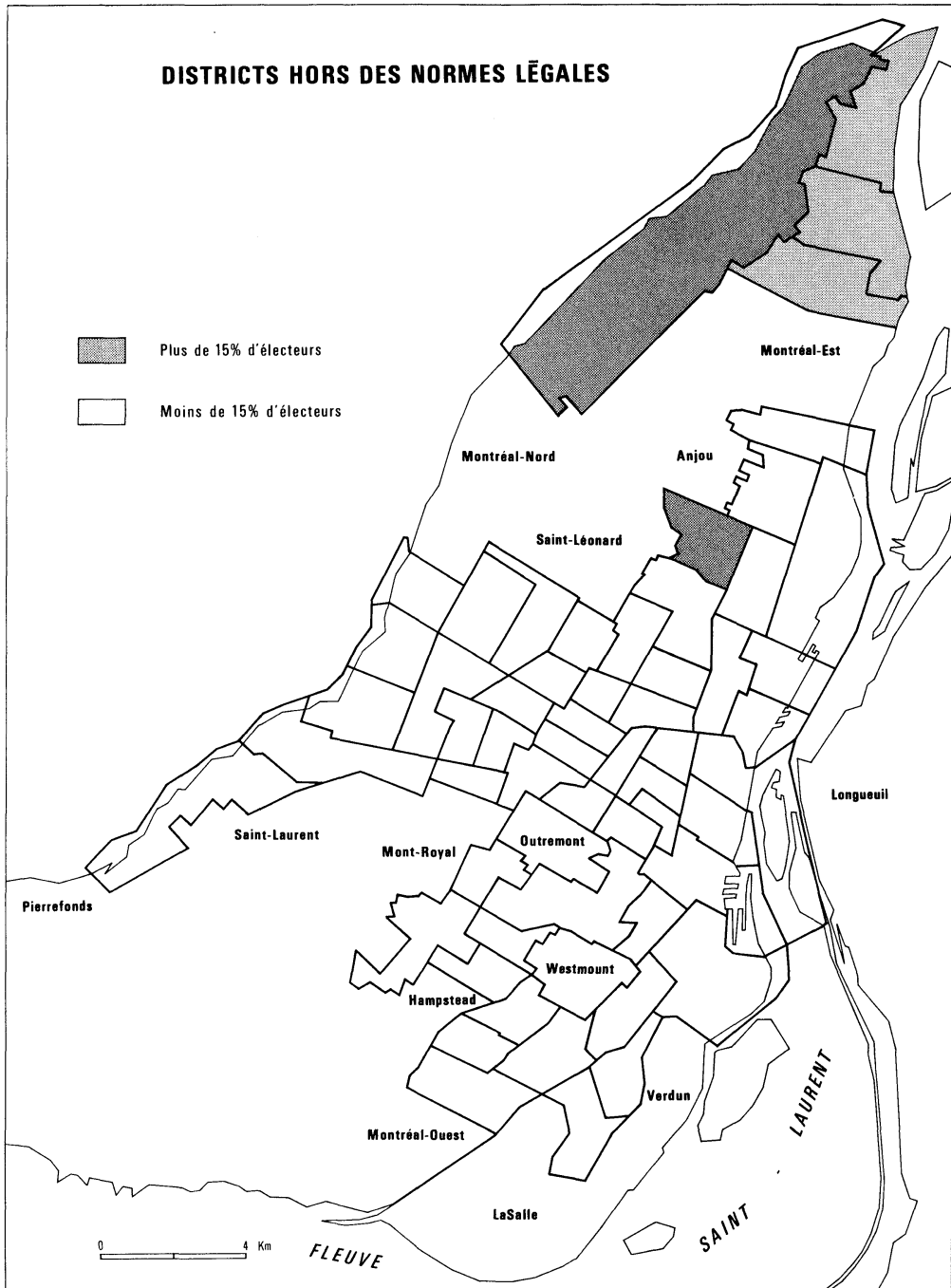


Figure 2



Figures 3 et 4

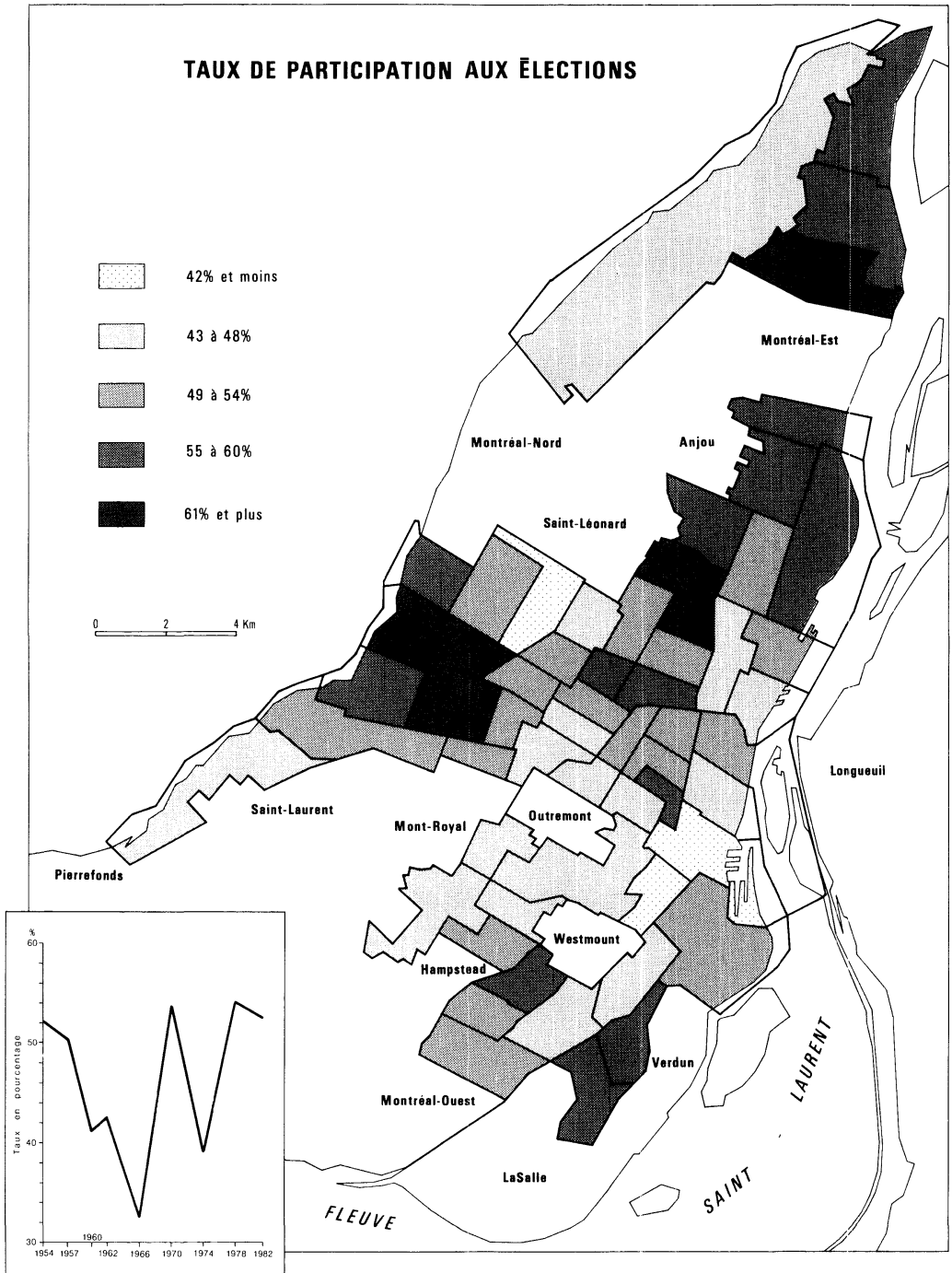


Figure 5

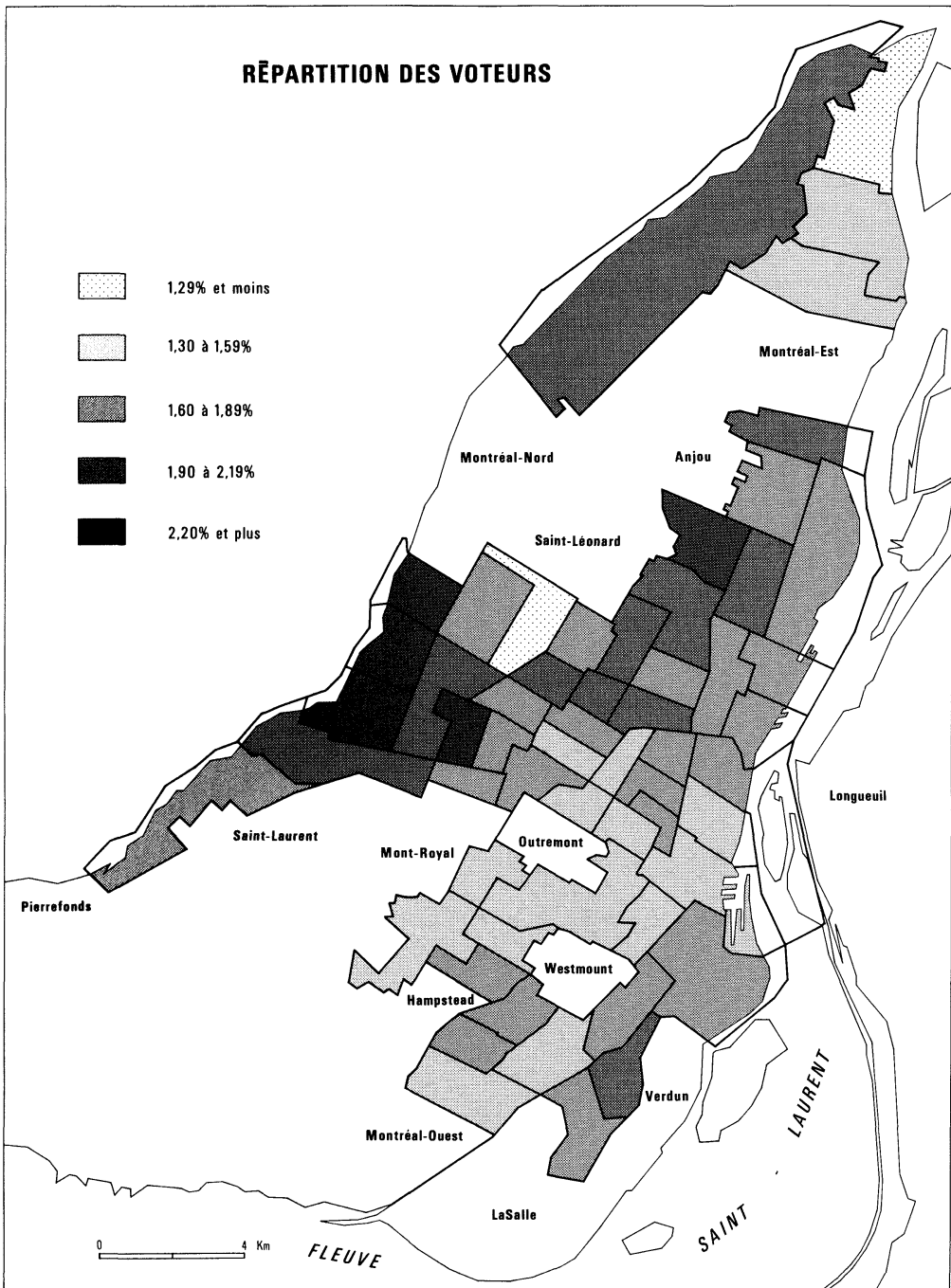


Figure 6

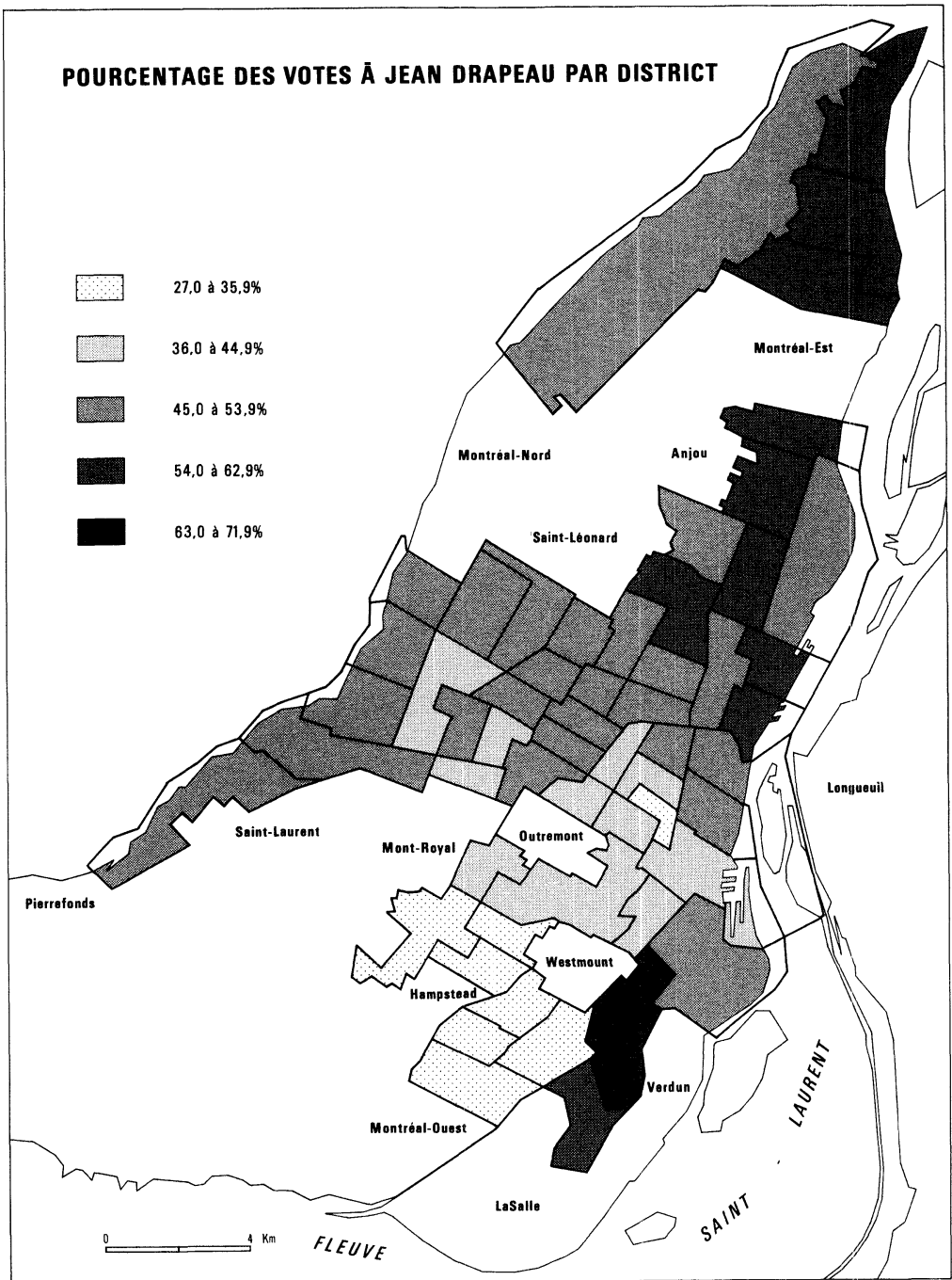


Figure 7

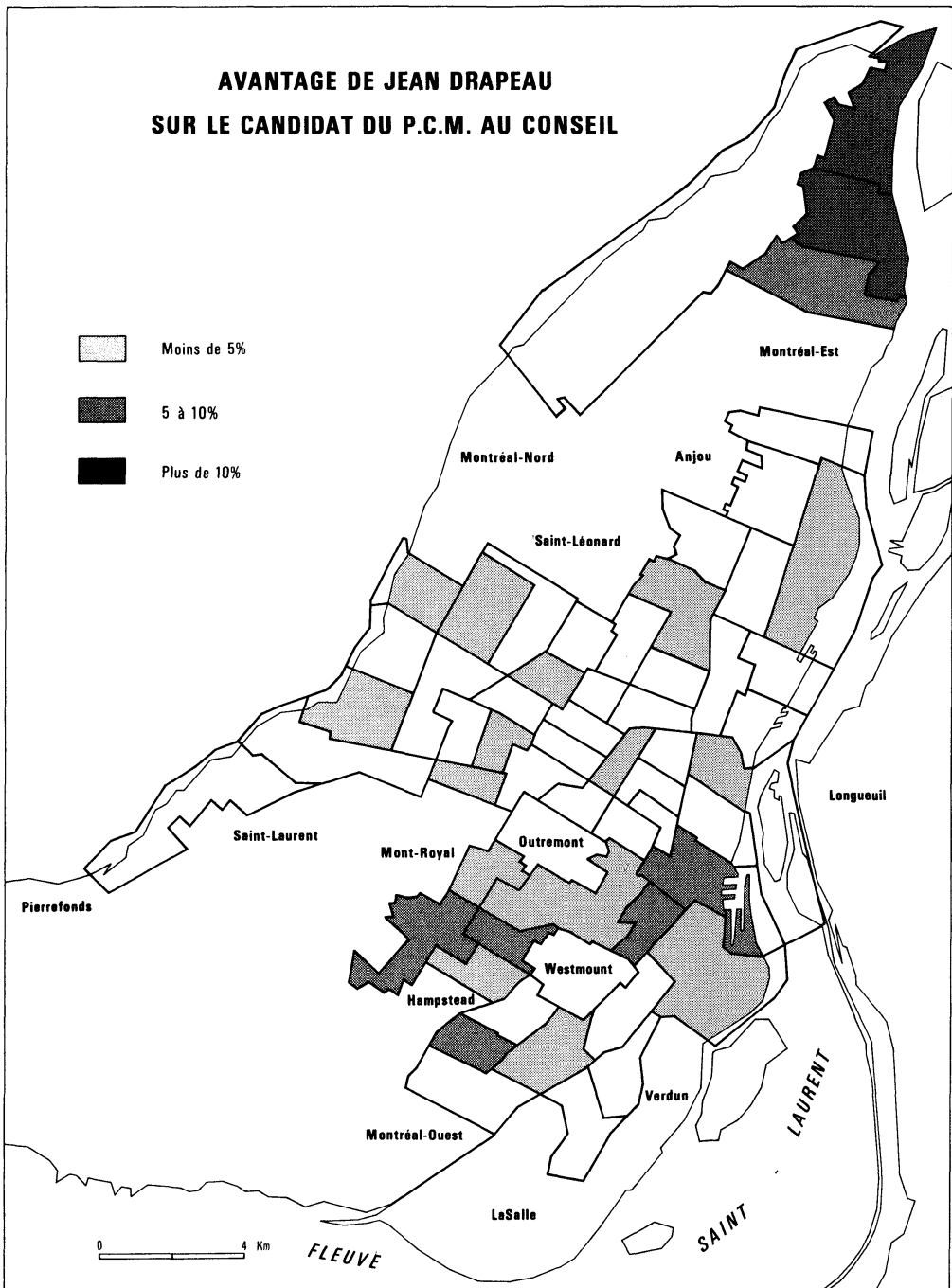


Figure 8

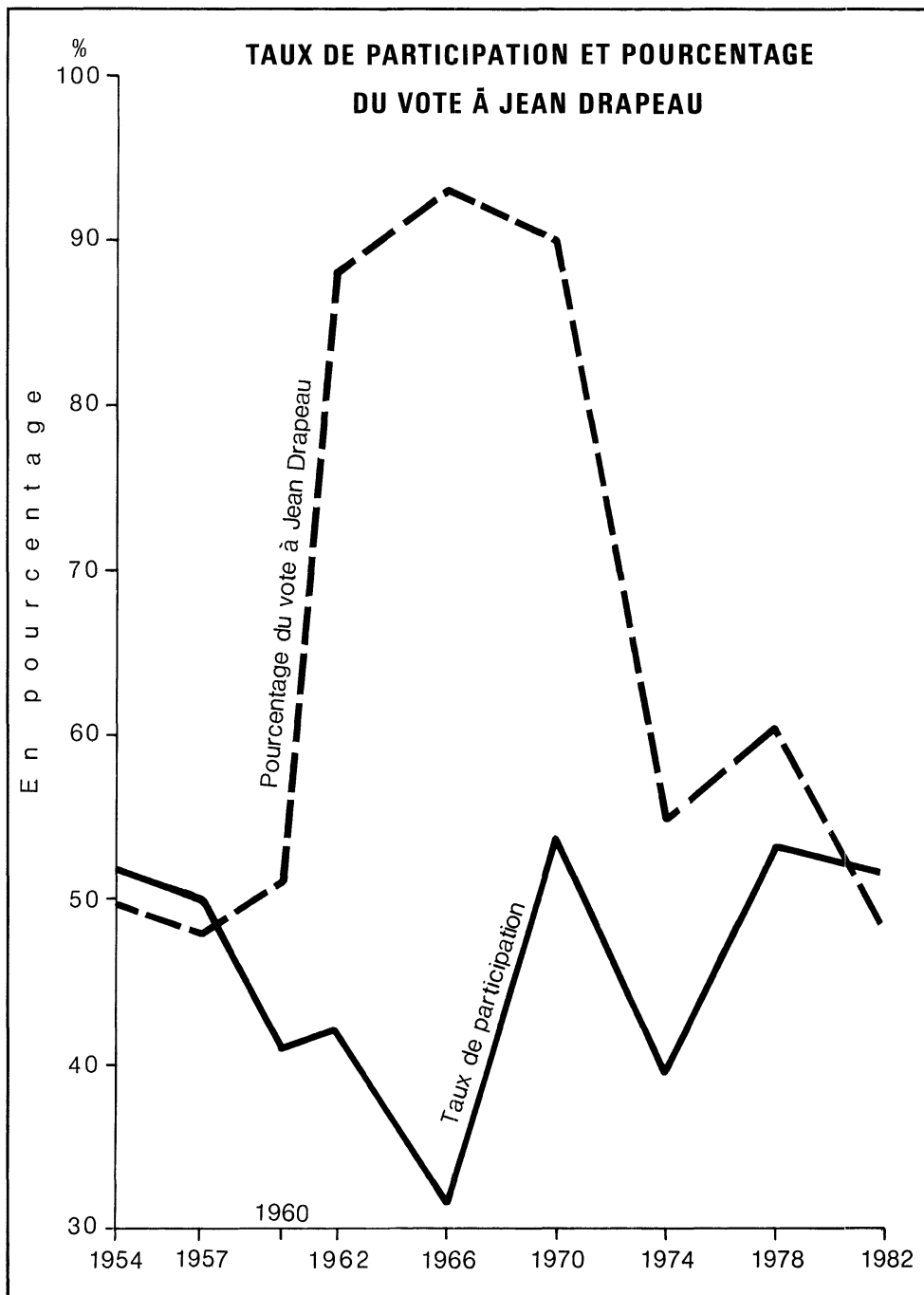


Figure 9

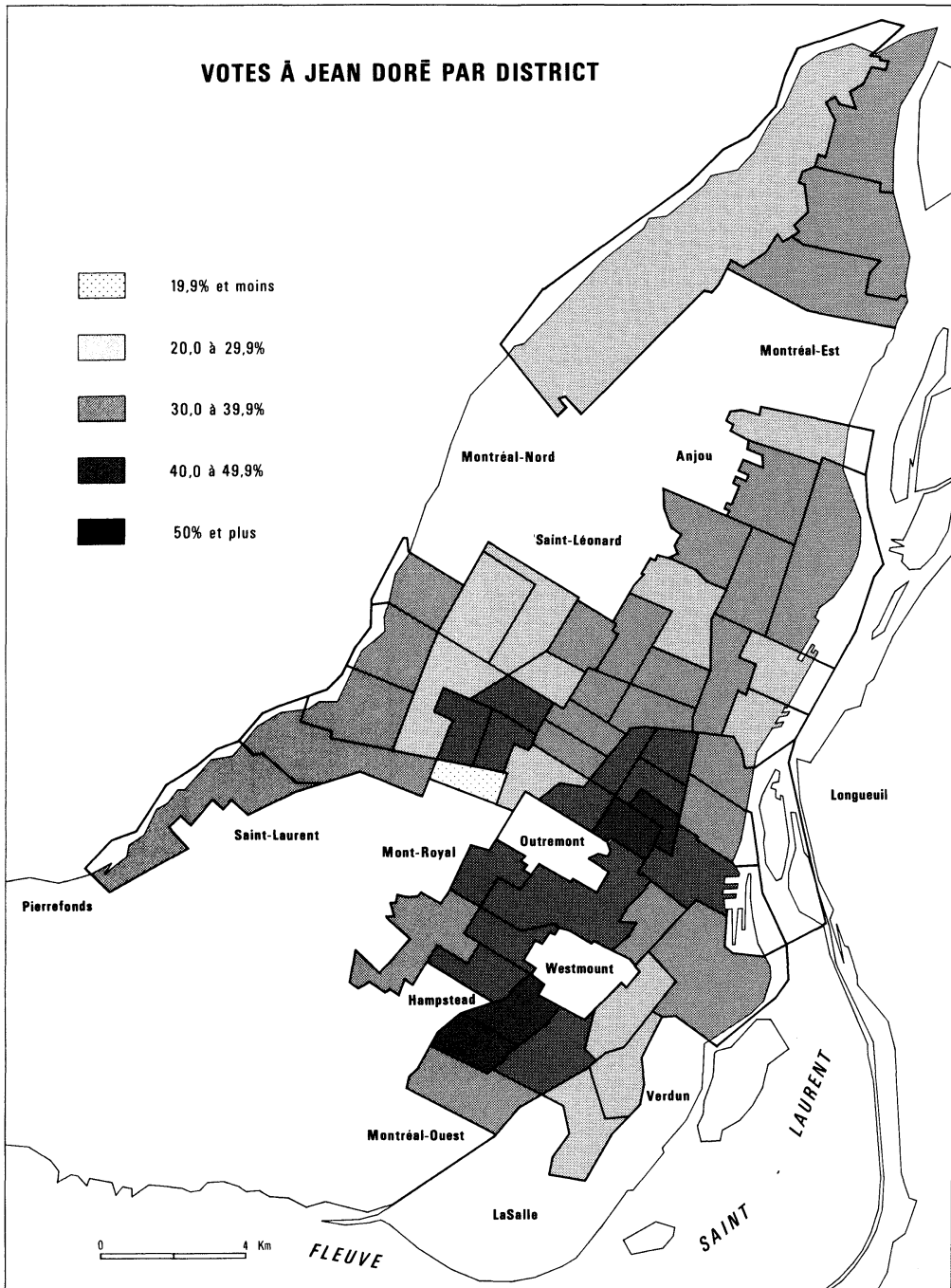
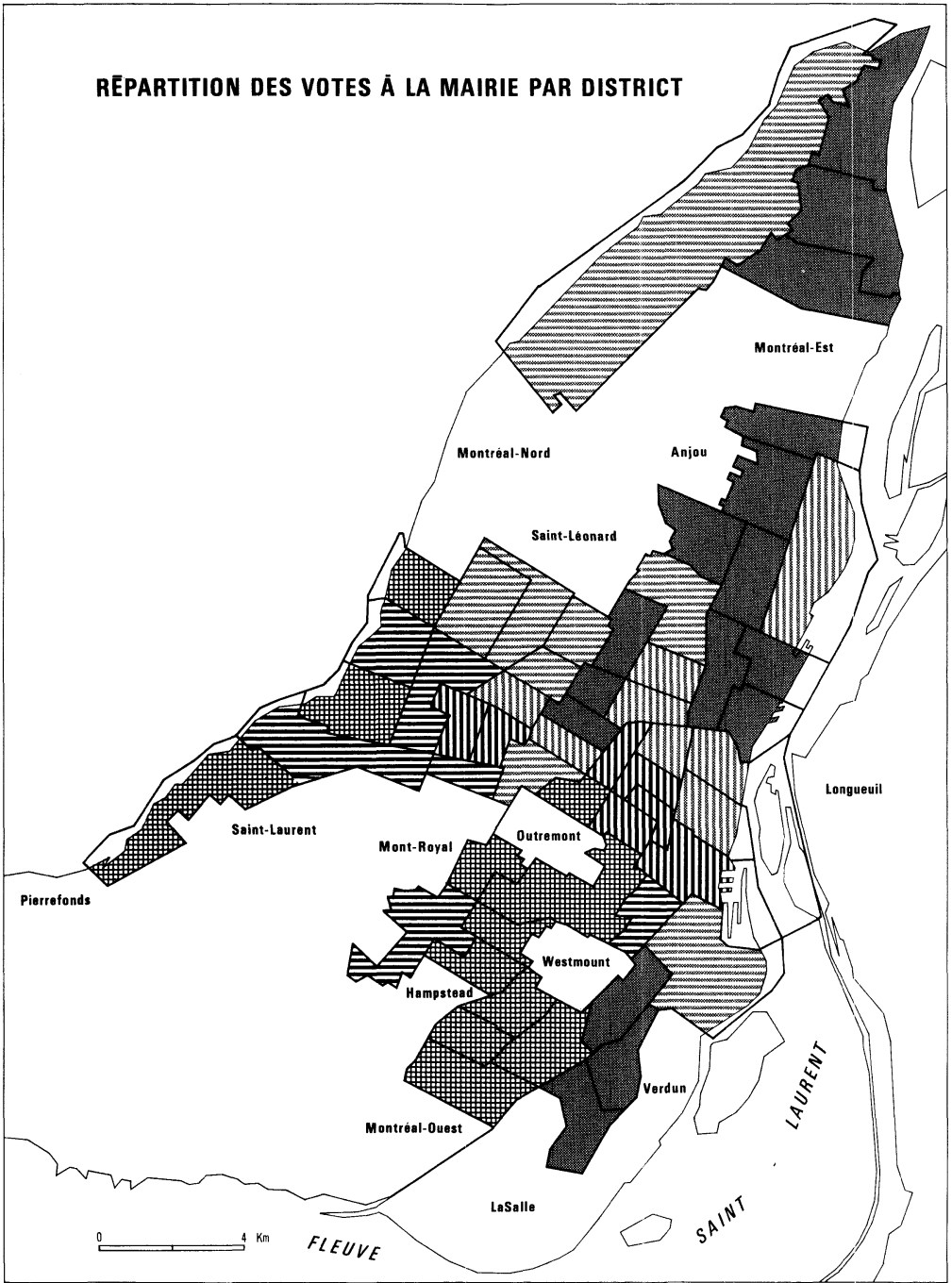


Figure 10



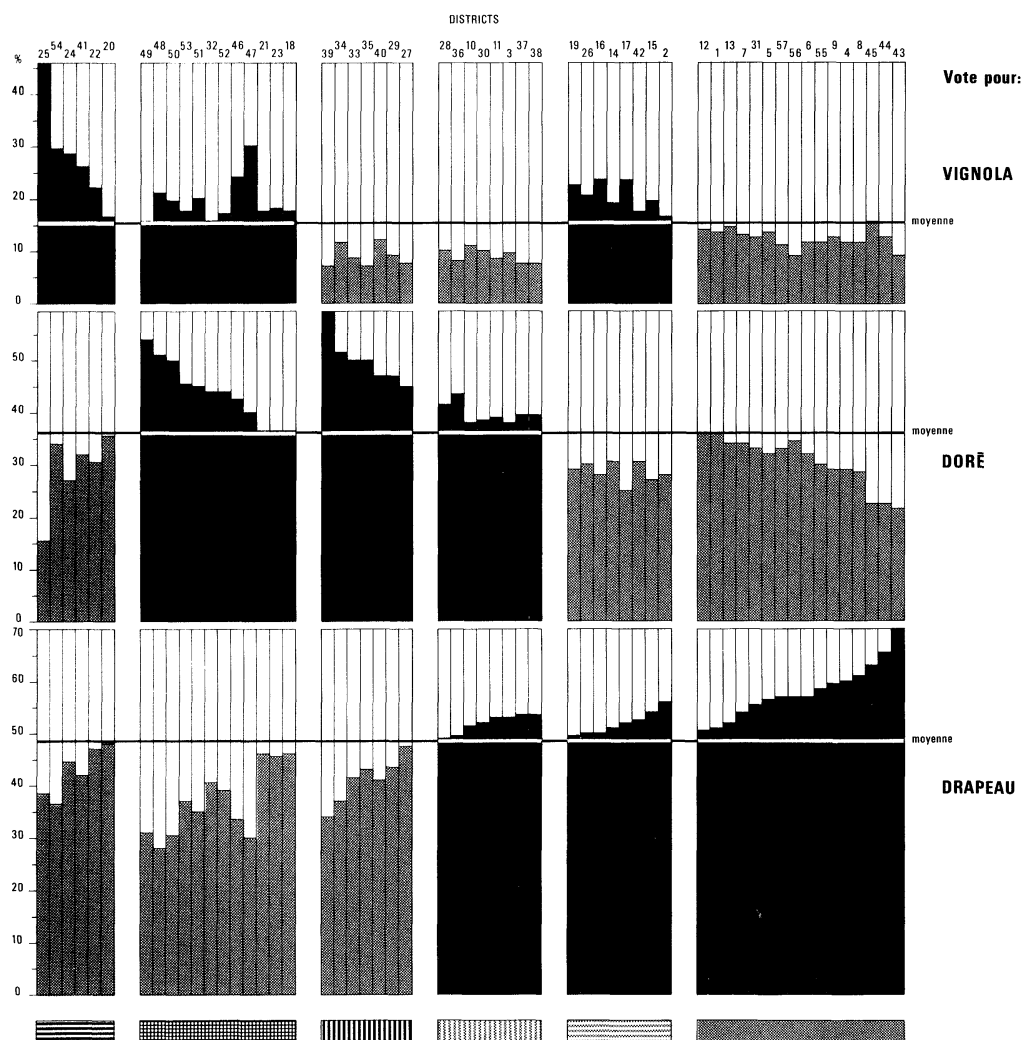


Figure 11

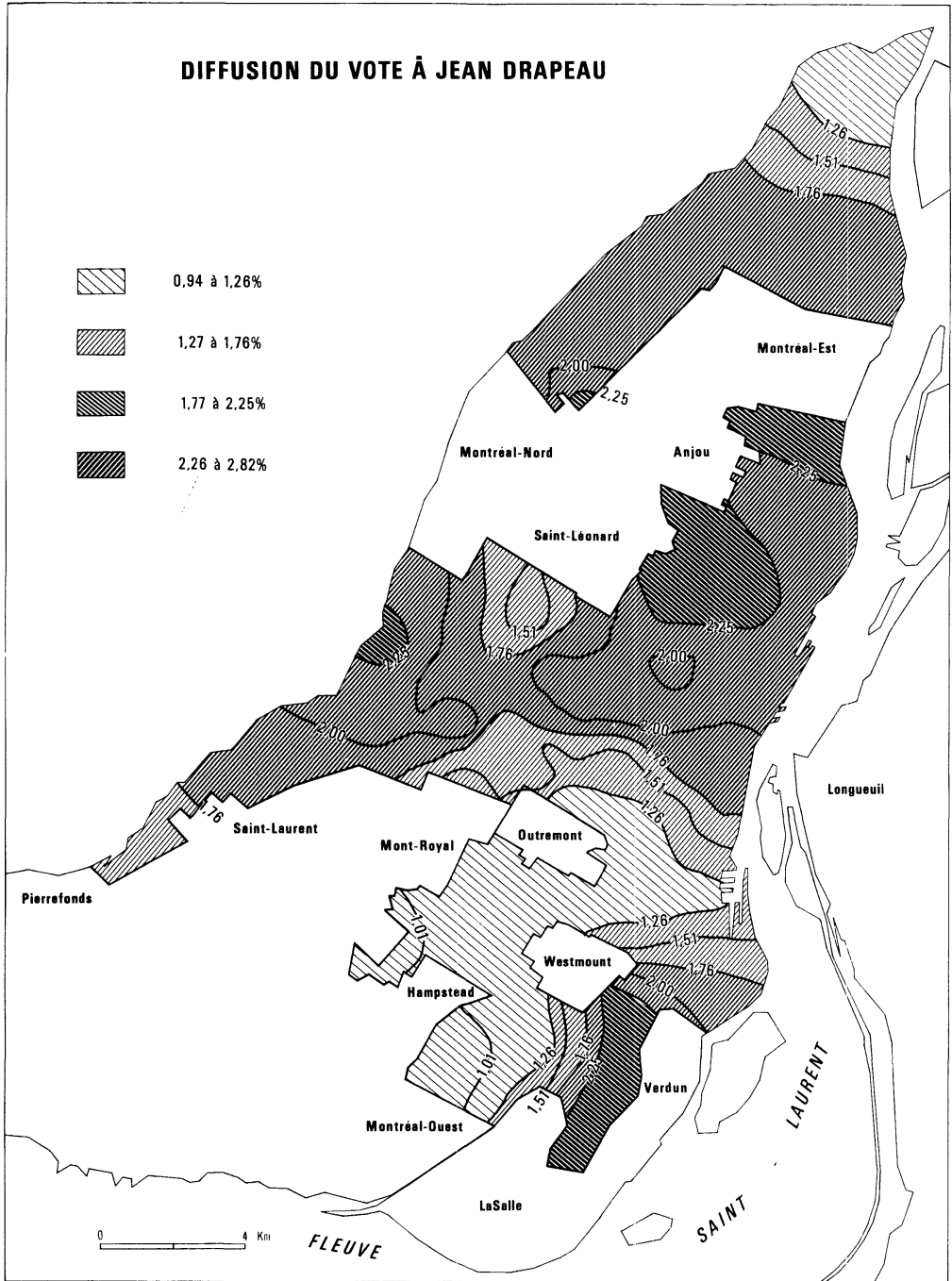


Figure 12

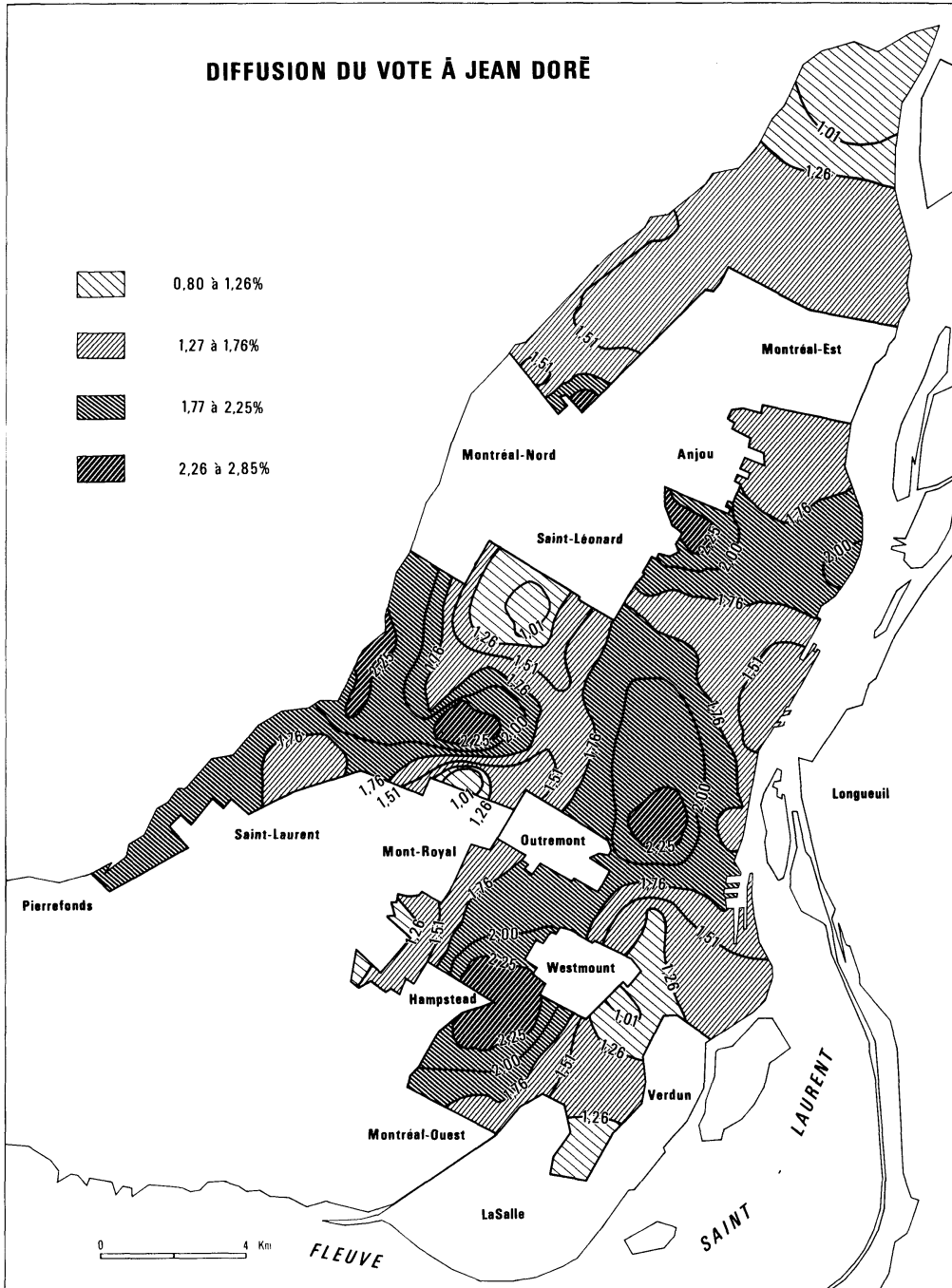


Figure 13

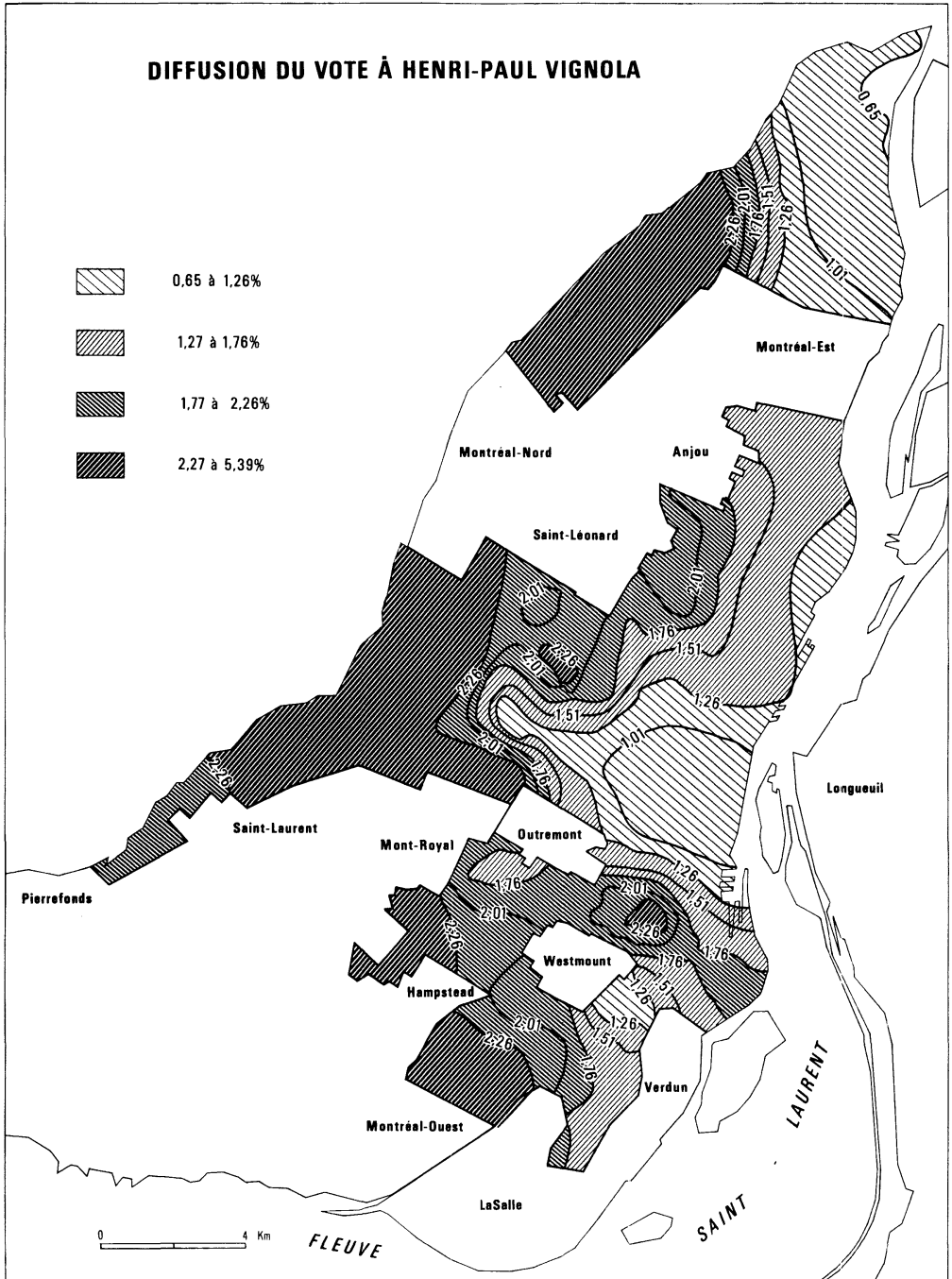


Figure 14

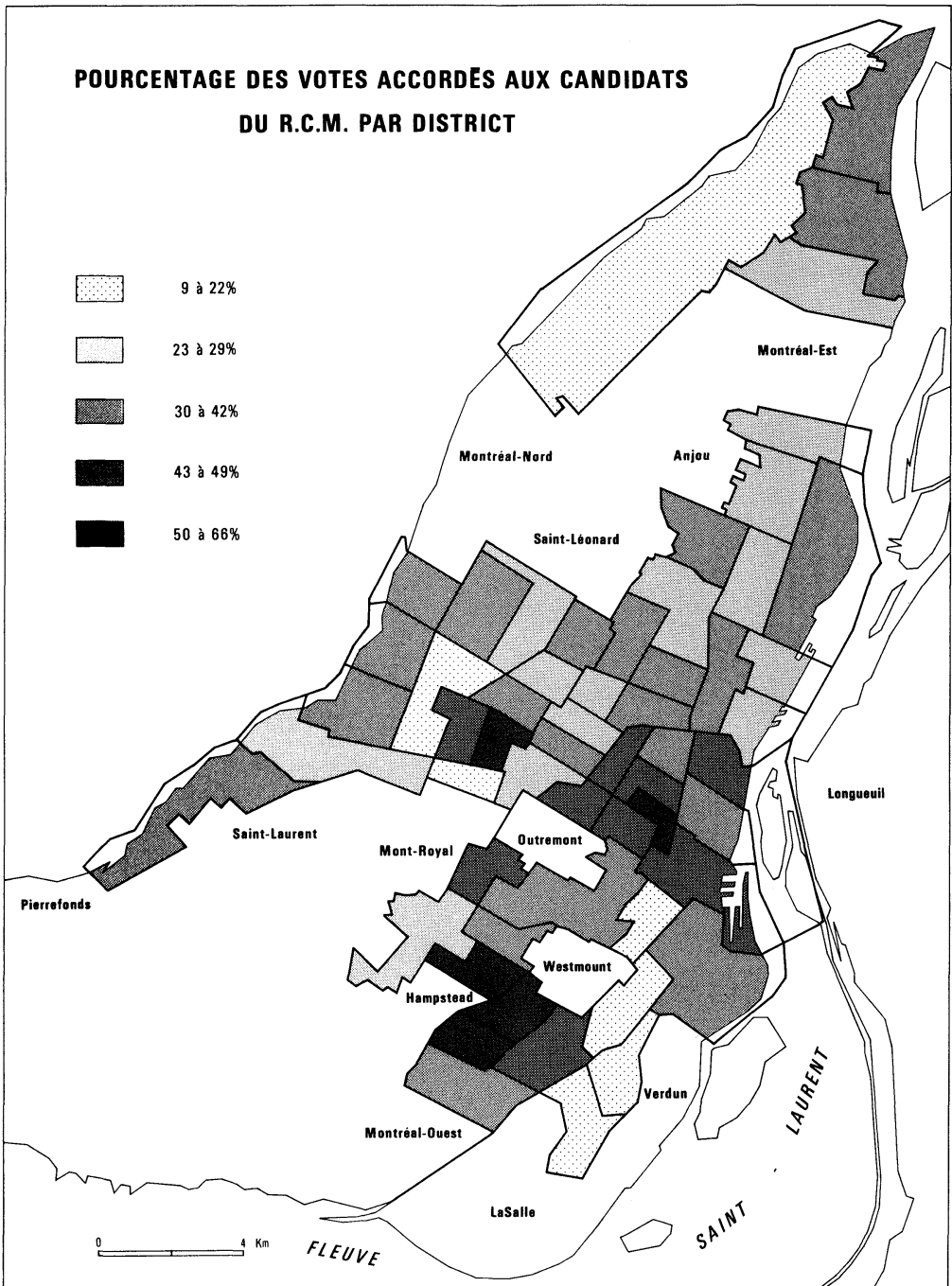
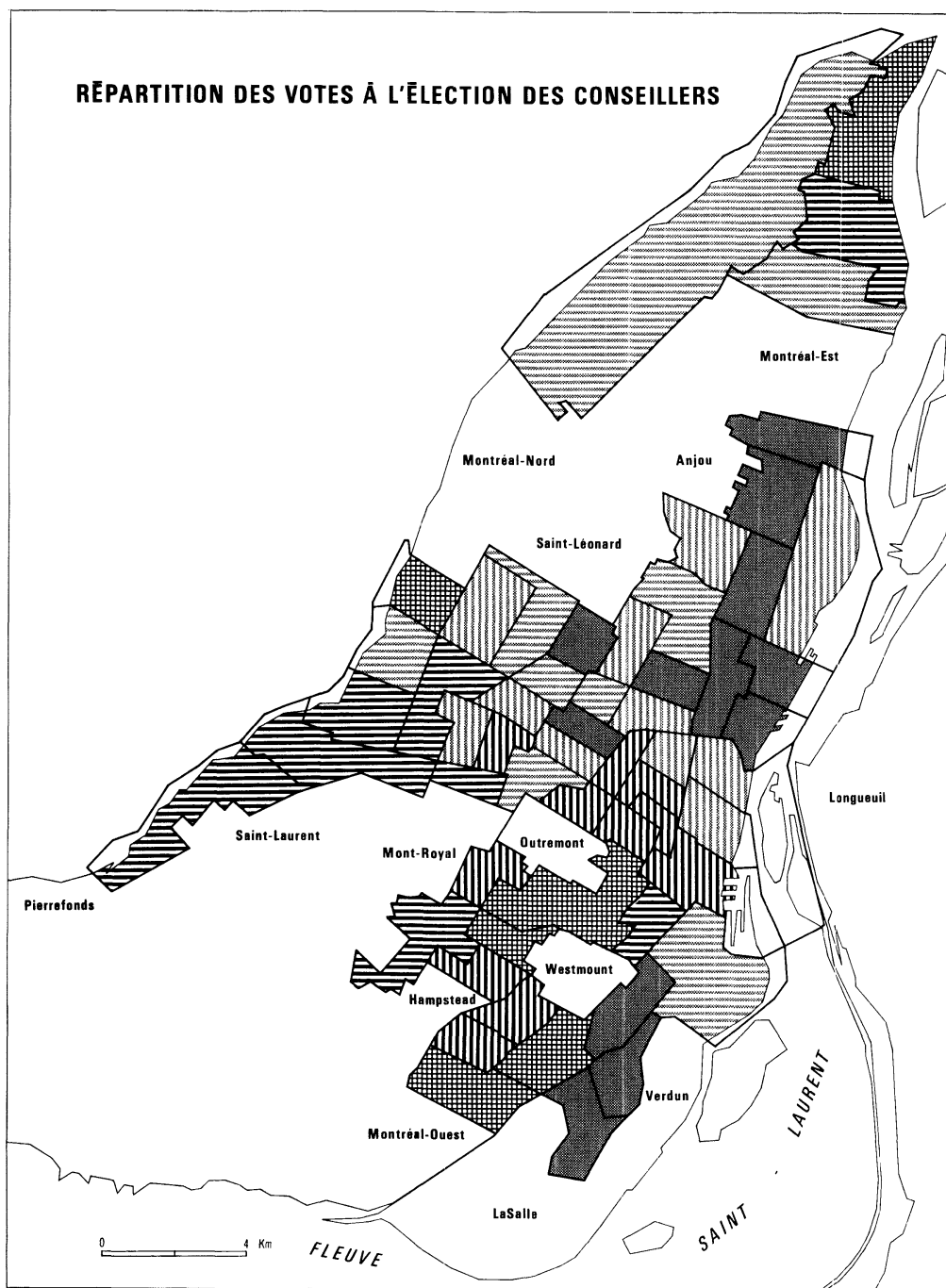


Figure 15



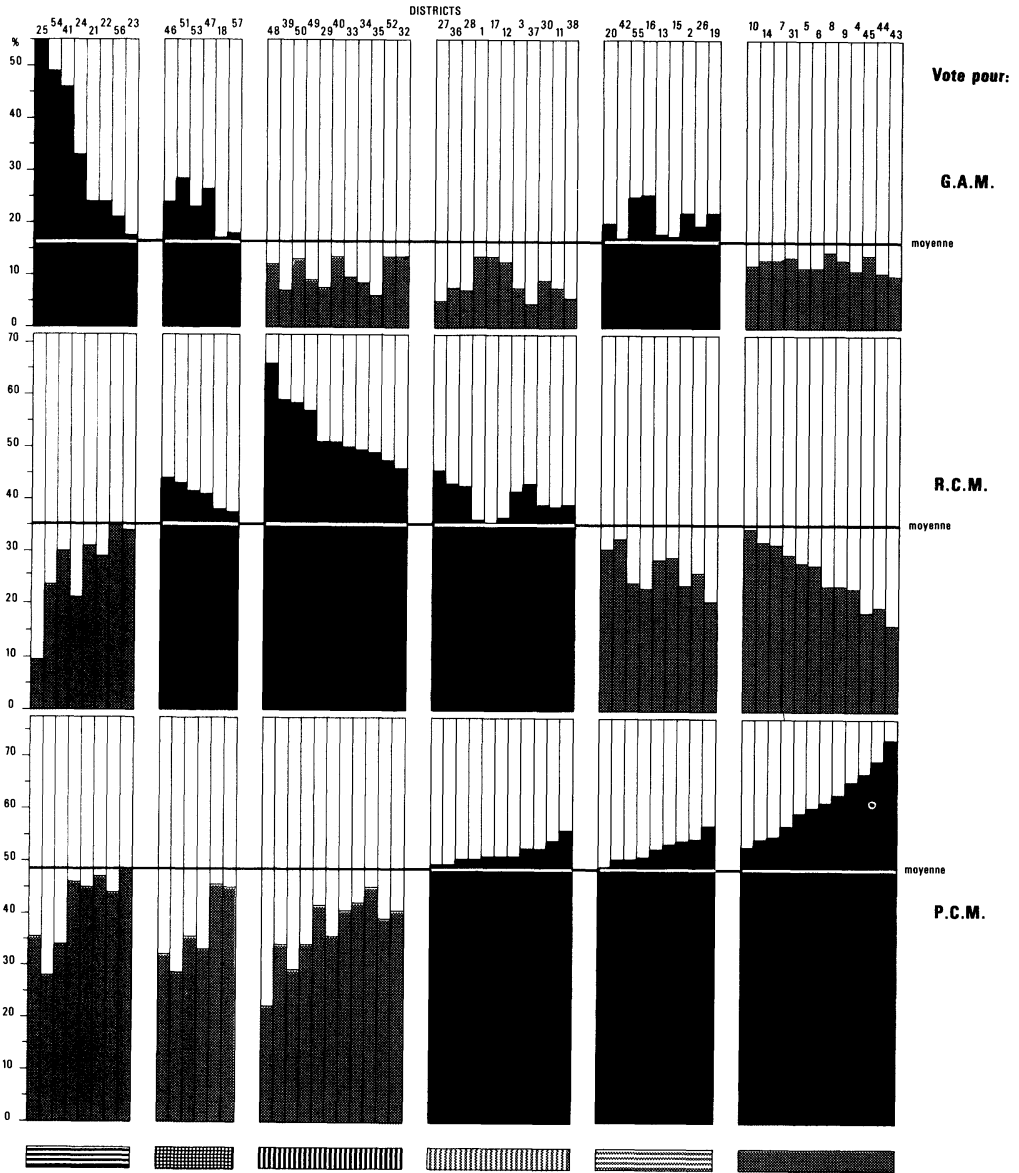
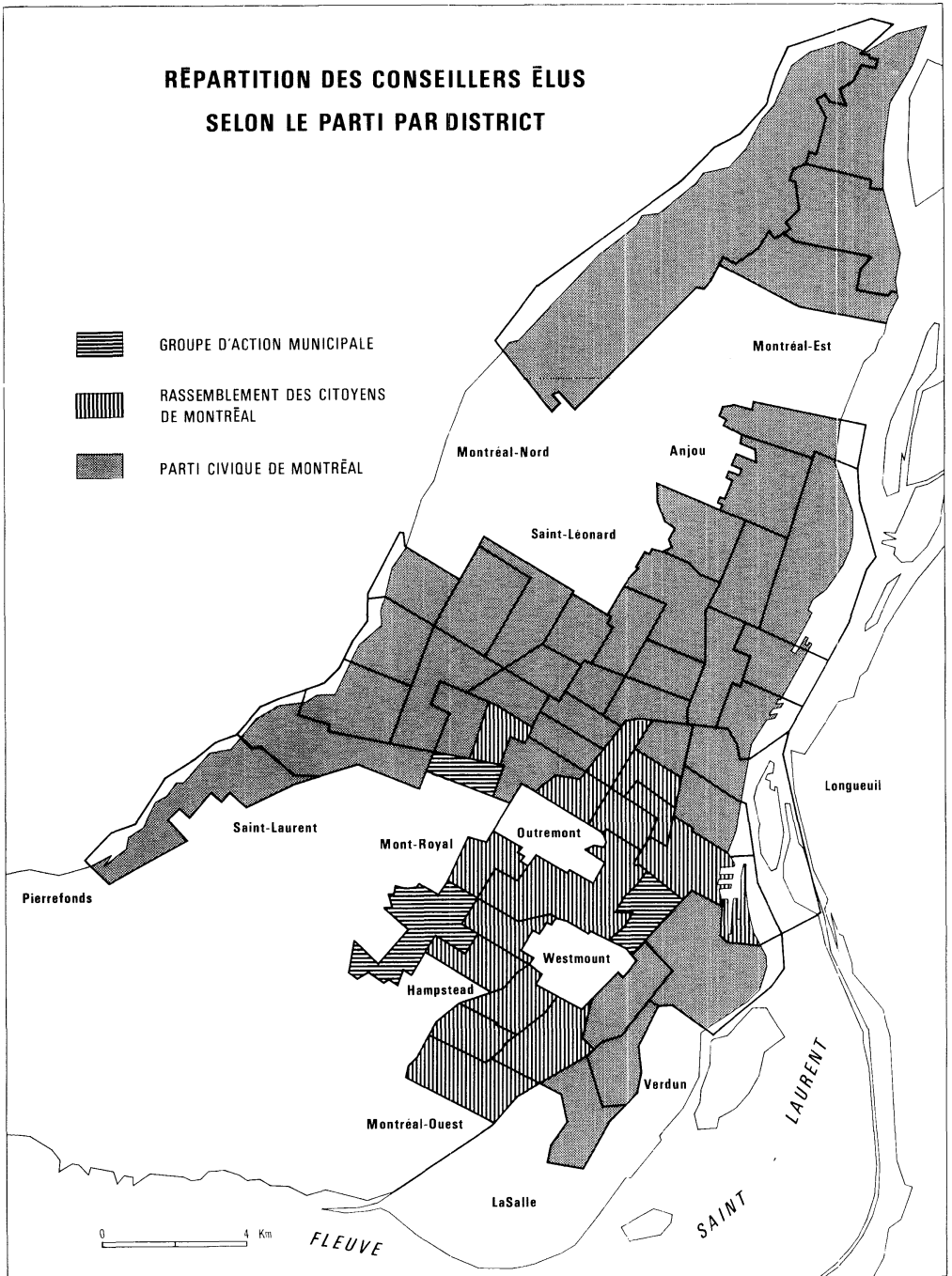


Figure 16



1982, pas plus d'ailleurs qu'en 1978. Or, la loi de 1978 stipule que, dans une municipalité de 500 000 à 1 000 000 d'habitants, le nombre de districts doit être d'au moins 36 et d'au plus 48. Avec 57 districts électoraux, Montréal dépasse la norme prescrite et les électeurs bénéficient ainsi d'une sur-représentation.

Le taux de participation

La participation des Montréalais aux élections municipales n'a pas été forte au cours des trente dernières années, sinon jamais. La moyenne atteint 46,5% seulement lors des derniers scrutins. La figure 3 révèle en outre un écart de plus de 20% entre le minimum et le maximum tout en signalant d'importantes variations dans le temps. Le creux de 1966 pourrait s'expliquer par la victoire prévisible du maire Drapeau, promoteur de l'Exposition internationale (Terre des Hommes, 1967) et du métro. Mais pourquoi des sommets en 1970 et 1978? L'élection de 1970 a lieu en pleine « crise d'octobre » alors que l'armée canadienne patrouille la ville pour contrer une « insurrection appréhendée ». L'équipe de Drapeau obtient une victoire éclatante et balaye l'opposition. Après avoir atteint son plus bas niveau — en 1974 le taux de participation tombe à moins de 40% —, on note un regain d'intérêt appréciable en 1978 puisque le taux grimpe à 54%.

Plusieurs politologues ont épilogué sur l'apathie des électeurs et leur indifférence à l'égard des affaires municipales, mais sans vraiment arriver à cerner les raisons profondes de cet état de fait. Disons tout d'abord que l'hôtel de ville de Montréal n'est pas perçu comme le siège d'un gouvernement mais plutôt d'une administration. Ce n'est pas l'endroit des débats politiques, mais celui où l'on règle des problèmes courants. Le citoyen se sent généralement plus affecté dans sa vie quotidienne par les politiques des gouvernements supérieurs — provincial pour les francophones —, d'où sa plus faible participation aux élections municipales. En second lieu, trois électeurs sur quatre se disent eux-mêmes mal renseignés sur les questions municipales et autant reconnaissent ne pas avoir recherché d'information lors de la campagne électorale. (Bourassa et Caillé, 1983, p. 6).

La connaissance de l'activité politique à Montréal fait grandement défaut. Beaucoup de citoyens ignorent les lois qui régissent les partis politiques municipaux, confondent souvent les responsabilités de la ville de Montréal avec celles de la Communauté urbaine de Montréal et ne distinguent pas clairement les principaux acteurs de la scène municipale, excepté le maire. Incidemment, il semble que la « dimension présidentielle » du régime politique de Montréal — le maire étant élu par l'ensemble des électeurs — ait pour effet de voiler le processus législatif, d'où une mauvaise appréciation de l'importance du Comité exécutif et de son président (Bourassa et Caillé, 1983, p. 9). Enfin, le haut degré de satisfaction des électeurs à l'endroit de l'administration Drapeau, confirmé par divers sondages, pourrait paradoxalement expliquer le faible taux de participation des électeurs.

Quoi qu'il en soit, ce taux de participation était de 52% en 1982, tout comme en 1954 lors de la première victoire de Jean Drapeau. Mais, d'un district à l'autre, le taux varie considérablement. Si la médiane coïncide avec la moyenne, l'écart s'établit à 26. La figure 4 fait ressortir la localisation des extrêmes. Les plus hauts taux appartiennent aux districts 27, 24 et 20 à l'ouest et aux districts 2 et 55 au nord. Les plus faibles se trouvent au centre : 41 et 40. Dans l'ensemble, les taux augmentent du centre vers la périphérie, mais c'est le bloc de l'ouest qui contrebalance celui du centre. Cette

Tableau 1

Identification et caractéristiques socio-démographiques des districts électoraux de Montréal, 1982

		%	%	%	%	%	
	<i>Population par district</i>	<i>Francophones</i>	<i>Anglophones</i>	<i>Allophones</i>	<i>1-17 ans</i>	<i>Proprié- taires de logement</i>	<i>Densité par logement</i>
1. Louis-Riel	19 492	78	2	20	18	37	2,54
2. Marie-Victorin	15 205	78	3	19	13	27	2,44
3. Longue-Pointe	15 984	95	2	3	23	34	2,70
4. Tétreautville	16 853	88	1	11	23	36	2,82
5. Honoré-Beaugrand	14 088	88	4	8	19	42	2,63
6. Langelier	17 856	87	3	10	18	26	2,45
7. Préfontaine	16 912	92	1	7	15	14	2,10
8. Maisonneuve	16 252	92	3	5	20	12	2,50
9. Hochelaga	16 204	96	1	3	22	11	2,37
10. Bourbonnière	15 330	83	3	14	17	22	2,23
11. Rosemont	17 313	87	3	10	20	19	2,31
12. Étienne-Desmarteau	17 740	71	6	23	15	27	2,43
13. Louis-Hébert	14 816	87	2	11	14	30	2,19
14. François-Perrault	18 891	62	4	34	19	30	2,55
15. Gabriel-Sagard	17 978	57	1	42	19	31	2,34
16. Jean-Rivard	16 883	63	2	35	30	25	2,94
17. Saint-Michel	19 151	48	1	51	28	36	3,22
18. Sault-au-Récollet	17 483	68	1	31	18	34	2,48
19. Rivière-des-Prairies	21 988	62	1	37	31	68	3,55
20. Fleury	17 242	81	2	17	15	33	2,34
21. Ahuntsic	16 394	78	2	20	15	34	2,28
22. Acadie	17 953	49	3	48	18	40	2,59
23. Cartierville	19 184	58	10	32	19	30	2,09
24. Saint-Sulpice	16 253	62	1	37	20	35	2,69
25. Parc Extension	21 737	8	8	84	29	21	2,90
26. Jean-Talon	18 969	46	3	51	24	14	2,49
27. Octave-Crémazie	16 006	80	1	19	16	29	2,32

28. Villeray	15 163	71	1	28	18	20	2,31
29. Jarry	15 083	75	1	24	18	20	2,21
30. Saint-Edouard	13 308	87	1	12	16	16	2,18
31. Père-Marquette	17 446	78	1	21	17	21	2,28
32. Mile End	17 097	38	6	56	26	16	2,76
33. Laurier	12 849	89	2	9	14	11	1,96
34. Jeanne-Mance	17 611	41	5	54	22	15	2,35
35. Plateau Mont-Royal	13 039	91	2	7	14	16	1,92
36. De Lorimier	16 463	91	2	7	16	11	2,22
37. Sainte-Marie	15 951	89	1	10	20	10	2,28
38. Saint-Jacques	14 686	92	1	7	14	5	1,95
39. Saint-Jean-Baptiste	12 268	79	4	17	13	14	1,80
40. Ville-Marie	15 104	51	17	32	6	3	1,67
41. Peter McGill	16 906	32	33	35	4	4	1,58
42. Pointe-Saint-Charles	15 568	62	31	7	25	14	2,61
43. Saint-Henri	16 152	89	7	4	23	12	2,58
44. Saint-Paul	16 378	80	7	13	20	29	2,51
45. Émard	15 050	74	5	21	20	31	2,49
46. Décarie	14 281	20	40	40	15	16	2,12
47. Loyola	14 460	13	52	35	18	36	2,32
48. Confédération	14 655	13	46	41	18	32	2,31
49. Notre-Dame-de-Grâce	15 027	40	30	30	18	35	2,19
50. Snowdon	16 704	19	36	45	14	22	2,07
51. Côte-des-Neiges	16 252	34	18	48	13	9	2,09
52. Darlington	16 436	29	10	61	19	11	1,85
53. Mont-Royal	15 435	50	16	34	10	7	1,89
54. Victoria	17 113	11	17	72	21	16	2,45
55. Pointe-aux-Trembles	12 403	93	2	5	25	55	3,15
56. De La Rousselière	13 605	94	2	4	28	53	3,06
57. Bout-de-l'île	7 967	95	2	3	25	39	3,05
TOTAL/Moyennes	920617	65	8	27	19	23	2,35

Source : Recensement municipal de Montréal, septembre 1982.

observation nous invite à poser une hypothèse visant à relier la participation aux caractéristiques de la population. Dans les districts 27, 24 et 20, les Francophones forment les trois quarts de la population et un ménage sur trois est propriétaire de son logement alors que, dans les districts 41 et 40, les Francophones représentent 42% de la population et moins de 4% des ménages sont propriétaires de leur logement (tableau 1). Ces deux variables semblent explicatives. Il est intéressant de souligner ici que le district 41 (Peter McGill), qui obtient le plus faible taux de participation (37,4%), s'avère très cosmopolite avec un tiers de Montréalais francophones, un tiers d'anglophones, un tiers d'allophones et se caractérise par un taux de locataires des plus élevés. C'est par ailleurs celui où l'on retrouve la plus forte proportion de population d'âge adulte, 96% de sa population ayant l'âge de voter. Le district 47, le plus anglophone, le district 25, le plus grec, le district 54, le plus juif et le district 17, le plus italien, obtiennent en moyenne 50% comme taux de participation. Le district 38 avec 92% de Francophones ne présente cependant qu'un taux de participation de 45%, ce qui peut s'expliquer par le statut socio-économique relativement faible de ses résidents. Bref, l'ethnicité et le statut économique constituent les principaux paramètres de la participation aux élections de Montréal auxquels on pourrait ajouter le degré d'intégration et de politisation des immigrants, l'inscription de « candidats-vedettes » et l'impact de la campagne.

La répartition spatiale des 369 681 électeurs apporte un intéressant complément aux observations précédentes. La figure 5 fait de nouveau ressortir la prédominance de l'ouest et du nord ainsi que la faiblesse du « couloir des immigrants » (districts 40, 34, 33, 32, 30). Il faut toutefois rappeler que ces derniers districts comptent ensemble environ 8% moins d'électeurs que la moyenne. Les 31 premiers districts, délimités au sud sur la carte par le chemin de fer du Canadien Pacifique, fournissent près de 60% des votants, notamment ceux des anciens quartiers de Rosemont et d'Ahuñsic. C'est bien dans cette partie de la ville que se gagne une élection à la mairie. En somme, c'est le Montréal « le plus francophone et moyennement à l'aise » qui a participé le plus massivement aux élections de 1982 et de 1978.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

La campagne électorale intéresse les géographes en autant qu'elle comporte des éléments à saveur géographique. Le programme des partis en lice contient généralement de tels éléments comme la décentralisation du pouvoir de décision par la création de bureaux de quartier, l'amendement du règlement de zonage, l'organisation du transport en commun, etc., mais la stratégie déployée par les organisateurs politiques mérite aussi de retenir leur attention. Comment s'y prennent-ils pour faire passer les messages et gagner des votes ? Les partis adoptent ordinairement un plan de dévoilement de leurs thèmes, propositions et promesses en tenant compte de la géographie humaine de la municipalité. Ils conçoivent aussi une stratégie géographique de conquête des électeurs par la publicité et les contacts personnels. Ce sont là autant d'aspects de la campagne auxquels doit s'arrêter la géographie électorale (Minghi and Rumley, 1978).

La campagne du Parti civique de Montréal (PCM)

La campagne du Parti civique de Montréal se voulait une réplique de celle de 1978. Elle se déroulerait sous le signe de la continuité. Après une vingtaine d'années

au pouvoir, le PCM allait tabler sur ses réalisations. Il proposerait aux électeurs sa propre garantie d'une administration efficace et d'une meilleure qualité de vie.

Le Parti civique ne propose pas de programme proprement dit et se garde surtout de faire des promesses. Le PCM se prononce cependant contre la réforme de la Communauté urbaine de Montréal telle que proposée par Québec, étant donné qu'elle amenuiserait le poids de Montréal. Il vante ses réalisations en cours telles que la revitalisation des artères commerciales comportant la création de syndicats d'initiative et de développement (SIDAC) et l'amélioration du mobilier urbain, la réouverture de marchés publics, l'implantation de nouveaux parcs industriels et l'aide à l'industrie, l'opération 20 000 logements, la rénovation résidentielle, la plantation d'arbres — « Montréal compte plus d'arbres que d'immeubles »! —, l'ouverture de maisons de la culture et de bibliothèques de quartier, etc. Il n'aborde pas les dossiers chauds de la dette olympique, de la politique salariale appliquée aux fonctionnaires municipaux, de la démocratie et de l'information. Le maire sortant exposera son projet favori d'une liaison ferroviaire rapide entre Montréal et New York ; l'avenir de la ville se dessinant selon un axe nord-sud au départ de Mirabel et non plus selon un corridor est-ouest en fonction du port, dont le rôle s'estompe, dira-t-il. Son bras droit, Yvon Lamarre, présentera le budget municipal pour 1983 à 18 jours des élections, ce dernier comportant une baisse de taxes pour la majorité des contribuables. Ce geste soulèvera l'ire des autres partis en lice d'autant plus que le budget était accompagné d'un cahier d'information à saveur électorale. À défaut d'un véritable programme, le PCM fondait sa campagne sur un budget !

Une fois l'incertitude de la candidature de Jean Drapeau dissipée (20 septembre 1982), le PCM axe sa stratégie électorale sur la personnalité du maire sortant, qui en est à sa neuvième campagne, et sur quatre assemblées régionales en plus du travail des candidats dans leur district respectif. Un sondage de SORECOM réalisé un mois avant les élections accordait 42,5% des intentions de vote au chef et 35,5% aux candidats du PCM, 41% des répondants s'étant déclarés indécis. Il révélait que 19% seulement des électeurs se disaient très intéressés par l'administration de leur ville contre 41% pour qui la chose l'était peu. De plus, 52% des gens ne pouvaient identifier le chef du parti, ce qui est étonnant, alors que 12% pouvaient identifier le président du Conseil exécutif. Ces données semblent avoir secoué le PCM, qui a modifié sa stratégie initiale en entreprenant, avec Jean Drapeau en tête, la visite systématique des districts. Dans l'ensemble, la campagne est restée sobre sinon austère : pas de débats contradictoires, pas de messages à la radio et à la télévision, pas de grands panneaux publicitaires mais quelques interviews du chef, des ouvertures officielles présidées par son bras droit, Yvon Lamarre, des petites annonces dans les journaux et des discours sans promesses. Au niveau des districts, la machine électorale était bien rodée : pointage, porte à porte, affichage stéréotypé, bain de foule, etc. Le discours était bien adapté aux préoccupations des électeurs. Dans le sud, on souligne la politique municipale d'aide au logement, dans le nord, on répète aux Pointeliers les engagements pris lors de l'annexion, dans l'ouest, on rappelle les réalisations du PCM telles que les jardins communautaires, les résidences pour personnes âgées, les centres sportifs, les pistes cyclables, etc. au centre, on parle de restauration et de retour au quartier. Dans le district 49, on mettra en vedette la personnalité de la candidate, la seule femme à siéger au Comité exécutif. Bref, la stratégie visait directement les besoins, les désirs et les sentiments des électeurs.

La campagne du Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal (RCM)

Le Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal disposait d'un programme imposant élaboré par la base du parti. Le programme abordait une douzaine de thèmes dont les principaux concernaient la démocratie, la fiscalité, le logement et le développement économique. Le RCM se présentait comme le parti du changement et à ce titre, il devait bâtir sa crédibilité. Il était identifié à la gauche montréalaise, aux comités de citoyens et aux mouvements progressistes. Son programme risquait d'être perçu comme trop progressiste et le parti, comme trop socialiste. Le RCM devait donc vendre son image et faire passer son message.

C'est le chef, Jean Doré, qui relève le défi en présentant et incarnant le « nouveau » RCM. Il ne propose pas l'application de tout le programme dans un premier mandat, mais indique une liste d'interventions prioritaires concernant le logement, l'emploi, la taxation et l'administration. Il parle aussi de la qualité de vie et du pouvoir à rendre aux citoyens par le biais de la décentralisation au niveau des quartiers, de la consultation et de la concertation.

La stratégie électorale du RCM vise principalement à faire connaître son nouveau chef. Elle veut s'assurer de la victoire du colistier de Jean Doré dans le district 27 de façon à pouvoir former une opposition structurée à l'hôtel de ville, la réélection de Jean Drapeau étant anticipée. Au niveau des districts, elle cherche à reprendre ceux que le parti avait perdus en 1978 si bien que les efforts se concentrent dans Plateau-Mont-Royal, Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce.

Le RCM mène une campagne qui repose sur le bénévolat. Le chef vole la vedette des assemblées et projette une bonne image du parti à tel point que le quotidien anglophone *The Gazette* lui accordera son appui. Au plan local, les candidats et les bénévoles multiplient les appels téléphoniques (pointage), le porte à porte et la distribution de dépliant.

Contrairement à la stratégie globale du PCM, celle du RCM paraît géographiquement plus sélective dans le but de pouvoir constituer une opposition forte au lendemain des élections. Mais en fait combien d'électeurs vont voter pour former une opposition, celle-ci étant le sous-produit d'une élection, au dire de Jean Drapeau. Même s'il n'y a pas de véritable démocratie municipale sans elle, se trouve-t-il plus d'électeurs prêts à voter « contre » un chef ou un parti que « pour » ? Quoi qu'il en soit, les sondages accordaient 5% des intentions de vote au RCM deux mois avant les élections, mais deux fois plus un mois plus tard, le chef en récoltant toutefois 17%.

La campagne du Groupe d'action municipale (GAM)

Le Groupe d'action municipale a dévoilé les grandes orientations de son programme avant même de les discuter en congrès au début d'octobre 1982. Le premier thème portait sur le nouveau dialogue à établir entre les élus, les citoyens et les partenaires de Montréal, le second sur le leadership économique à lui redonner, le troisième sur la dimension humaine à conserver dans le développement urbain (logement, vie de quartier, environnement, sécurité, transport en commun) et le dernier sur la volonté de faire vivre Montréal selon ses moyens. Un plan d'action fut ensuite rendu public vers la mi-octobre.

La campagne du GAM débute rapidement créant ainsi une impression favorable au départ. Elle s'adresse à tout Montréal et vise à populariser l'image de son chef, Henri-Paul Vignola, par le biais de la radio et surtout par de grands panneaux publicitaires installés aux quatre coins de la ville. Elle s'essouffle cependant assez vite et le parti éprouve des difficultés à présenter une équipe complète. Une fois choisis, les candidats sont laissés à eux-mêmes pour mener la lutte dans leur district respectif. L'organisation fait défaut faute d'idées originales et de ressources. C'est ce qui explique pourquoi le RCM réussira à doubler la GAM au cours de la campagne.

Parti électoraliste, le GAM a été coincé entre le PCM, parti de notables, et le RCM, parti de masse. Il n'a pu se tailler une place au centre, étant donné que la gauche s'en est beaucoup rapprochée. Sa stratégie a complètement échoué en s'attaquant directement au PCM et en refusant une coalition avec le RCM.

La géographie de la campagne

La campagne électorale des trois partis en lice est géographique à plusieurs points de vue. Le PCM et le GAM ont d'abord conçu une stratégie de conquête globale, alors que le RCM s'est plutôt concentré sur la reconquête des districts perdus lors de l'élection de 1978. Vers la fin de la campagne, le PCM s'est tourné vers les districts, ce que le GAM n'a pas réussi à faire sérieusement.

L'allocation des ressources en personnes et en dollars, par chacun des partis, a tenu compte de facteurs géographiques. Le PCM a choisi une répartition uniforme, chacun de ses candidats ayant investi 3000 \$ dans la campagne. Cette politique se justifiait, étant donné que la réélection de Jean Drapeau, maire sortant, et de Yvon Lamarre, président du Comité exécutif, ne laissait vraiment pas de doute. Le RCM a privilégié trois quartiers: Plateau-Mont-Royal, Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce, où il comptait les meilleurs appuis. Quant au GAM, il a joué le tout pour le tout.

Le choix du site du comité central de chaque parti et du colistier du chef est digne d'intérêt. Le PCM a établi son secrétariat un an avant les élections au 3019, rue Sherbrooke Est, dans le Centre commercial Maisonneuve. Cette adresse se trouve dans le district 7, adjacent au district 2, où habite le chef du parti. Le PCM a toujours localisé son centre administratif et électoral près de Rosemont et pour cause. Il conserve néanmoins un local au 4599, rue de LaRoche, en plein Plateau-Mont-Royal. Le RCM loge au 1012, avenue du Mont-Royal Est, au cœur même du Plateau-Mont-Royal. Son bureau central était auparavant au coin des rues Sainte-Catherine et Dorion, en zone grise (district 38). Le district 39 renferme le secrétariat permanent du RCM, mais se trouve aussi voisin du district 35, lieu de résidence de son chef. Ce voisinage géographique présentait un avantage certain pour le parti en 1982. Le cas du GAM apparaît bien autrement. Son secrétariat a déménagé du district 34, assez central mais cosmopolite, au district 36, plaçant ainsi son comité central (2477, rue Sherbrooke Est) entre ceux de ses deux adversaires, mais plus près de celui du PCM que du RCM. Le chef du parti habitait toutefois Ahuntsic, un château fort du PCM.

Le chef du PCM, Jean Drapeau, n'a pas choisi de colistier, fort confiant de sa victoire — le colistier vainqueur devant céder son siège au chef vaincu. Par contre, les chefs du RCM et du GAM en avaient un dans les districts 27 pour Jean Doré et 24 pour Henri-Paul Vignola, deux districts contigus sis dans un arrondissement traditionnellement favorable au PCM.

La stratégie géographique des trois partis était susceptible d'engendrer une concurrence spatiale. Les visites de porte à porte des candidats du RCM et du GAM ainsi que le calendrier des assemblées des partis ont dû être planifiés dans le temps et dans l'espace pour éviter des conflits spatiaux. Bref, la géographie apparaît sous-jacente à toute stratégie électorale et nous verrons maintenant dans quelle mesure elle permet d'interpréter les résultats des élections.

L'ANALYSE DES RÉSULTATS DU SCRUTIN

Les élections de 1982 ont mis aux prises six aspirants à la mairie de Montréal et 177 candidats aux 57 sièges du Conseil municipal. De tous les postes électifs au Canada, celui du maire de Montréal est probablement l'un des plus attrayants et pourtant les candidats de prestige n'y sont pas nombreux. L'explication tient possiblement à la machine électorale du PCM, bien rodée depuis 1960, et à la performance de son chef, Jean Drapeau.

L'élection du maire

Des six candidats à la mairie, trois s'affichaient comme indépendants. Ces derniers représentaient des groupuscules, prônant l'un la lutte à la dépression économique, l'autre, la défense des femmes et des travailleurs (ligue ouvrière révolutionnaire) et le dernier, une plus grande démocratie à l'hôtel de ville. L'élection se jouait essentiellement entre les trois chefs de parti, bien que Jean Drapeau possédât une bonne longueur d'avance. Henri-Paul Vignola, chef du GAM, jouissait d'une certaine crédibilité, s'étant fait connaître auparavant comme directeur du Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal. Le moins connu des trois était Jean Doré, chef du RCM, un jeune avocat au service d'une centrale syndicale (CSN).

Rappelons ici que le maire est élu par tous les votants indépendamment des districts. Le tableau 2 établit la répartition des votes entre les six candidats et indique que Jean Drapeau a récolté 48% des suffrages et son plus proche adversaire, près de 36%. Le maire sortant remportait la victoire tel que prévu, mais avec un pourcentage

Tableau 2
Répartition des votes à la mairie

	<i>Parti</i>	<i>Nombre de votes obtenus</i>	<i>%</i>
Drapeau, Jean	(PCM)	174 306	48,1
Doré, Jean	(RCM)	129 706	35,8
Vignola, Henri-Paul	(GAM)	54 890	15,1
Gervais, Gilles	(IND)	1 397	0,4
Le Rougetel, Katy	(IND)	892	0,3
Métivier, Patricia	(IND)	1 222	0,3
		362 413	100

des votes beaucoup inférieur à celui anticipé. Il s'agissait en fait de sa pire performance au cours de sa longue carrière, inférieure même à celle de sa seule défaite en 1957 (48,3%). Plusieurs commentateurs ont parlé d'un succès de fin de règne, le maire réélu étant alors âgé de 66 ans.

L'élu n'avait pas réussi à gagner la majorité des votes comme à ses deux premières campagnes. Il n'avait pas non plus battu ses adversaires dans tous les districts comme en 1978. Le tableau 3 montre qu'il a été premier dans 41 districts sur

Tableau 3

Rang des candidats à la mairie selon les votes par district

<i>Candidat</i>	<i>Premier</i>	<i>Deuxième</i>	<i>Troisième</i>
Drapeau, Jean	41	15	1
Doré, Jean	15	41	1
Vignola, Henri-Paul	1	2	54

57 bien que ses adversaires aient ensemble obtenu plus de votes que lui dans 30 districts, soit dix fois plus qu'en 1978. La figure 6 localise les assises géographiques de Jean Drapeau à Montréal. Le contraste entre le nord-est et le sud-ouest ressort nettement bien que le sud-est retienne l'attention. C'est là que le vainqueur obtient ses plus grands succès, dans le bastion de son bras droit, Yvon Lamarre. Cette carte permet aussi d'affirmer que ce sont les districts à majorité francophone qui lui sont restés le plus fidèles, alors que les districts où l'on compte le moins de francophones ne l'ont pas appuyé. Le district 47, par exemple, à demi anglophone, lui a accordé moins de 30% des votes à la mairie de même que le district 48, à 87% non francophone.

Jean Drapeau a récolté plus de 60% des voix dans les districts 43, 44, 45 et 8, comptant tous au moins trois électeurs français sur quatre. Dans l'ouest, les districts à plus faible majorité francophone lui ont donné moins de la moitié des votes. Bref, un clivage ethnolinguistique a bel et bien marqué la réélection du maire : les Montréalais francophones l'ont appuyé mais non les autres.

L'interprétation de la carte porte à conclure que le discours et l'image du maire ont produit plus d'effet dans les districts francophones à faible revenu (43, 44, 45) que dans les districts hétérogènes de classe moyenne (46, 47, 48, 49). L'opposition du sud-est et du sud-ouest illustre clairement cette situation. La politique de grandeur du maire et son appel à la fierté des Montréalais ont eu plus d'écho chez les francophones. Le charisme et la brillante carrière de Drapeau semblent même avoir engendré un processus d'identification chez les cols bleus et les francophones moins nantis, ceux qui lui ont accordé ses plus fortes majorités. Le phénomène de projection expliquerait, selon certains analystes, le comportement de cette fidèle clientèle envers Jean Drapeau.

Le tableau 4 révèle cependant un aspect inattendu de sa victoire en montrant qu'il a été généralement moins populaire que le candidat de son parti au Conseil. Le chef a déclassé ce dernier dans 23 districts seulement, sa performance étant, de ce point de vue, bien inférieure à celle de ses deux adversaires à la mairie. En 1978, Jean Drapeau

Tableau 4
Avantage du candidat de chaque partie, à la mairie ou au conseil,
en % de votes par district.

	<i>Mairie</i>	<i>Conseil</i>
Parti civique de Montréal (PCM)	23	34
Groupe d'action municipale (GAM)	28	29
Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM)	31	26

l'avait emporté dans 52 districts sur 54. L'examen révèle que c'est dans deux des nouveaux districts (56 et 57) de l'ancienne Pointe-aux-Trembles que la différence lui est le plus favorable (figure 7). Paradoxalement, ce sont ensuite des districts cosmopolites qui l'ont préféré avec un écart de 5 à 10% et finalement une quinzaine d'autres, disséminés dans l'espace montréalais. Dans le cas des districts hétérogènes, le candidat à la mairie était sans doute plus connu que le candidat au conseil, qui devait souvent affronter des adversaires d'origine étrangère mieux connus des électeurs.

Au cours de la campagne, Jean Drapeau a souvent rappelé aux électeurs d'aller aux urnes non seulement par devoir mais aussi pour assurer sa réélection. Comme les vieux chefs sûrs de la victoire, il craignait néanmoins une défaite relative comme en 1974. Qu'en est-il de cette hypothèse que plus la participation est forte, plus Drapeau et le PCM sont favorisés ? La figure 8 n'établit pas de corrélation significative entre le pourcentage des votes accordés à Jean Drapeau et le taux de participation au cours des neuf dernières élections municipales. L'indifférence des électeurs en 1966 lui a au contraire valu sa plus glorieuse victoire. Il y a cependant un rapport plus positif entre les deux variables de 1970 à 1978. De toute façon, les courbes ne permettent même pas de parler de tendance générale et à plus forte raison de règle. L'analyse attentive des données de la dernière élection montre tout simplement un rapport légèrement positif dans les groupes de districts qui ont voté Drapeau, c'est-à-dire ceux de Rosemont, de Saint-Henri et de Pointe-aux-Trembles, alors que le rapport devient négatif du côté d'Ahuntsic. Bref, c'est au niveau régional seulement, et même pas indistinctement, que cet appel au vote semble jouer en faveur du maire.

Jean Doré, chef du RCM, fut sans doute la révélation de la campagne de 1982. Cet inconnu a effectué une percée remarquable sur la scène électorale. Il a déclassé le maire réélu dans quinze districts et il est le seul candidat à la mairie à avoir mieux réussi que les candidats de son parti au conseil (tableaux 3 et 4). La figure 9 localise bien ses succès dans Plateau-Mont-Royal (34 et 39) et Notre-Dame-de-Grâce (48 et 49) où il a recueilli la majorité des votes. Le Centre et le Sud-Ouest l'ont assez bien soutenu de même que les districts de Villeray (27, 28, 29). Le district voisin (25), là où l'on retrouve la plus forte population grecque de la ville, l'a cependant rejeté en appuyant plutôt Paul Vignola.

Il demeure difficile de mesurer l'effet d'entraînement du leader sur l'élection des candidats de son parti. Si Jean Drapeau faisait élire les siens au faite de sa popularité, alors que le vote qu'il obtenait se doublait automatiquement d'un vote au candidat de son parti, les derniers résultats n'établissent pas du tout cette relation directe. Assez paradoxalement, il n'est pas évident que le leader montant, Jean Doré, ait provoqué un tel effet. Dans Notre-Dame-de-Grâce comme dans Villeray, cela n'apparaît pas être le

cas : les candidats au conseil ont généralement mieux réussi que lui. Dans Plateau-Mont-Royal, leurs performances se rapprochent davantage, mais seul un sondage sérieux pourrait déterminer la force d'attraction du leader dans l'élection des candidats de son parti et, dès lors, la portée du « double vote ». Dans le district 39, où les deux ont obtenu 59% des voix, on pourrait même se demander qui, de Jean Doré ou de Jean Roy, pilier du parti, a eu le plus d'influence sur le vote de l'autre ?

La carte des votes accordés à Jean Doré pose un problème d'interprétation. Comment expliquer que le bloc central (33, 35, 36, 39) et le bloc occidental (27, 28, 29), respectivement à 90% et à 75% francophone, trouvent leur pendant dans le sud-ouest (46 à 54), qui n'est qu'au quart francophone ? Le clivage ethno-linguistique, si net dans le cas de Jean Drapeau, ne se retrouve pas ici. Le discours gauchisant de Jean Doré n'aurait ainsi pas effrayé les districts anglophones et cosmopolite qui lui ont accordé 45% du vote contre un tiers à Drapeau. Il aurait donc trouvé des sympathisants autant dans les classes moyennes que dans la classe ouvrière.

La figure 10 présente la synthèse, par district, du vote à la mairie. Si Jean Drapeau l'emporte dans l'ensemble, l'opposition se fait sentir au centre et bien davantage au sud-ouest comme nous venons de le voir. La part de Drapeau diminue du nord au sud contrairement à celle de Jean Doré. La confrontation atteint son paroxysme entre les trois aspirants dans les districts cosmopolites 46 et 47. Hormis une percée exceptionnelle dans le district 25, grâce au candidat grec du GAM, Henri-Paul Vignola ne fait pas meilleure figure dans l'ouest, son quartier de prédilection, que dans le sud-ouest. Sa performance s'améliore néanmoins d'est en ouest et du nord au sud. Vignola n'a pas réussi à se tailler une place entre le « vieux routier » de la politique montréalaise et le jeune leader du RCM malgré ses nombreuses promesses, ses pressants appels aux indécis et sa grande ouverture aux groupes populaires et aux communautés ethniques.

En dernier lieu, nous allons considérer les cartes synthétiques des votes aux trois aspirants à la mairie, ce qui nous permettra de mieux vérifier certains aspects de la théorie de la diffusion spatiale. En général, la popularité d'un candidat décroît plus ou moins rapidement à partir d'un pôle, qui comprend sa résidence ou le bureau central de son organisation politique. Il s'avère ainsi intéressant de mesurer la diffusion des votes accordés à Jean Drapeau, candidat très bien connu des électeurs, et à ses deux adversaires, nouveaux venus en politique municipale. La figure 11 situe les pôles du vote accordé à Drapeau au nord, au sud et à l'ouest. Celui du nord est le plus important : c'est lui qui détermine la diffusion spatiale des votes vers le sud. Avec la distance, la dégradation se prononce, notamment aux environs d'Outremont et de Westmount. Deux faits interviennent fortement dans le schéma : la poche du district italien (16) et l'écran formé par le « couloir des immigrants ». Le cas du pôle sud est déjà connu. Bref, l'attraction exercée par le maire élu, à partir des districts comprenant sa résidence et le comité central de son parti, rayonne d'abord amplement, puis se dégrade brusquement à travers l'axe central et les sinuosités du sud-ouest. Au frein de la distance s'ajoute ici celui du comportement des communautés de culture autre que française.

La figure 12 présente un autre pattern de conquête de l'espace électoral. Jean Doré a rayonné autour d'un pôle central, le district 39, dans une ellipse orientée nord-sud. Sa résidence ainsi que le comité central de son parti se trouvent au centre. En périphérie, ses gains sont diversifiés. Il compte, comme Jean Drapeau, des pôles secondaires au nord, à l'ouest et au sud, mais sans force structurante. C'est un schéma de diffusion imparfaite.

La figure 13 dénote une certaine cohérence malgré tout. D'un vaste centre faible, on passe plus ou moins graduellement à une demi-couronne périphérique forte. Ahuntsic, quartier de résidence de Henri-Paul Vignola, a plus largement soutenu ce dernier, toutes proportions gardées, que ses adversaires. La présence du comité central du GAM dans le district 36 n'a pas profité à Vignola. Le schéma de diffusion de ses votes en est un qui paraît à l'envers.

L'examen des trois cartes confirme l'hypothèse à l'effet que la localisation de la résidence du candidat et du comité central de son parti sert ordinairement de pôle d'attraction et de diffusion aux votes qu'il obtient; l'érosion de ce rapport étant fonction de la distance. Il y a, bien sûr, d'autres facteurs qui entrent en jeu comme nous l'avons vu précédemment.

L'élection des conseillers

L'élection des conseillers a consacré la victoire du Parti civique de Montréal, qui a remporté 39 des 57 districts. La figure 16 localise l'emprise du PCM se resserrant, à l'image d'une mâchoire, autour du noyau de l'opposition dans le centre et le sud-ouest. Le PCM règne ainsi dans le nord, l'ouest et le sud-est. Mais avec 48,3% des votes, ses candidats ont toutefois gagné 68% des districts, grâce au mode de représentation en vigueur. Le RCM et le GAM enlèvent 18 districts formant un ensemble autour d'Outremont et de Westmount. Le tableau 5 montre qu'ils sont cependant perdants, n'ayant obtenu que 30% des sièges alors qu'ils récoltaient plus de la moitié des voix.

En général, les conseillers du PCM ont aussi bien fait que leur chef sinon mieux, mais leur succès demeure nettement inférieur à celui de 1978 alors qu'ils avaient recueilli 55,6% des suffrages et raflé 52 districts sur 54. Avec à peu près autant de votes au total, ils ont dépassé leur chef dans 34 districts (tableau 4). Ils n'ont pas davantage réussi à enfoncer la barrière formée par le centre-ville, le « corridor des immigrants » et Plateau-Mont-Royal, sauf en saute-mouton pour conserver le sud-est. C'est d'ailleurs ici qu'ils ont obtenu leurs meilleurs résultats : 73,6% des voix dans le district 43, 69,5% dans le 44 et 67,3% dans le 45. Il faut dire que ces trois districts constituent un vieux bastion du PCM, où se présentent des vedettes du parti, dont Yvon Lamarre, le président du Comité exécutif, appuyées par une machine électorale très au point. Dans le nord, cinq districts leur accordent plus de 60% des votes, dont le

Tableau 5

Répartition des votes et position des conseillers au scrutin par district

	%	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Parti civique de Montréal (PCM)	48,3	39	18	0
Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal (RCM)	35,0	15	35	7
Groupe d'action municipale (GAM)	16,3	3	4	50
Indépendants (IND)	0,4	—	—	—
TOTAL	100,0	57	57	57

district 9 facilement gagné par Pierre Lorangé, le maître organisateur du PCM. Faut-il rappeler que ces huit districts sont à 87% francophones et la plupart défavorisés. Enfin, tous les districts au voisinage de Saint-Léonard ont bien appuyé les candidats du PCM, ce qui laisse entendre que leur minorité italienne leur était probablement favorable.

Le relevé des occupations déclarées par les 57 candidats du PCM est digne d'intérêt et permet de tracer le profil du parti. On y découvre la prépondérance de l'administration, prise dans son sens le plus large, et des professions mais aussi la présence du monde des affaires, ce qui distingue le PCM du RCM (tableau 6). Les principaux acteurs sont commerçants ou exercent une profession libérale conférant ainsi au PCM, une image de parti de notables, de club sélect, a-t-on dit. Il faut cependant s'empresse d'ajouter que la grande majorité des candidats se sont contentés de jouer un rôle effacé au cours de la campagne, mais quand même indispensable et souvent fructueux. Ils ont fait du porte à porte et surtout effectué le pointage des électeurs de leur district, la clé de la stratégie locale.

Tableau 6

Distribution des occupations des candidats des trois partis

<i>Secteur</i>	<i>PCM</i>	<i>RCM</i>	<i>GAM</i>
Administration	20	13	19
Professions	18	30	20
Affaires	14	0	8
Métiers	3	8	8
Autres	2	6	2

Une série de treize reportages, parus dans *la Presse* à compter du 2 octobre 1982, a présenté « le Montréal des petites patries » et posé la problématique des quartiers à l'occasion des élections. Suivant la consigne du PCM, les candidats ont refusé le débat sur les sujets épineux préférant souligner les réalisations du parti dans leur district respectif : aréna, bibliothèque, maison de la culture, marché, pavage des rues, plantation d'arbres et de fleurs, piste cyclable, rénovation de logements, revitalisation de l'artère commerciale, construction d'habitations pour personnes âgées, lutte contre la délinquance juvénile, etc. C'est grâce à l'éloquence des faits plutôt qu'aux discours et aux promesses que le marchand Prigent a enlevé le district de Saint-Henri (43) avec 73,6% des votes, la plus éclatante victoire du parti. Ce faisant, il obtenait plus de voix que son chef dans 41 des 49 sections de vote de son district, soit 212 au total. Le secret de ce triomphe : inciter le plus possible de partisans connus à aller aux urnes, grâce au pointage, le taux de participation n'étant que de 48%.

Il est facile de caractériser l'élection des candidats du PCM. Dans 35 cas sur 39, il s'agit d'un candidat d'origine française, qui remporte un district à majorité francophone. Dans les autres cas, ce sont les Italiens qui, comme candidats ou électeurs, ont donné la victoire au PCM avec l'aide des Grecs dans le district 26. La répartition spatiale des 172 851 votes que les candidats ont récoltés se calque à peu près sur celle de leur chef, sauf dans le cas d'une douzaine de districts où l'on enregistre une

différence de plus de 10%, 4 fois en leur faveur (districts 4, 5, 19, 34) et 8 fois en faveur de Jean Drapeau (40, 41, 48, 51, 54, 55, 56, 57).

Les candidats du RCM ont arraché 15 districts avec 35% des votes au total. Ils constituent maintenant le gros de l'opposition au Conseil municipal. Leur succès apparaît spatialement concentré sur la figure 14, mais plus intéressant à analyser sur la figure 15, qui fait ressortir l'importance relative du vote accordé aux candidats par district. Ceux-ci décrochent la majorité des voix dans cinq districts, dont trois sont contigus (48, 49, 50). C'est ici que le RCM triomphe en allant chercher 9% de tous les votes donnés au parti, grâce à ses candidats prestigieux et surtout à l'ingénieur Fainstat dans le district de la Confédération (48). Ces trois districts sont ensemble composés à 37% d'anglophones, à 24% de francophones et à 39% d'allophones. Il semble bien que les électeurs aient choisi l'homme avant le parti — Fainstat ayant incarné l'opposition à lui seul au Conseil municipal de 1978 à 1982 — et qu'ils aient suivi l'avis de leur influent quotidien *The Gazette*, en préférant Doré à Drapeau. Certains analystes ont interprété le vote contre Jean Drapeau comme étant d'origine ethnique. Il y a sans doute une part de vérité dans cette observation, mais il ne faudrait pas minimiser le degré de politisation de cette population de classe moyenne particulièrement sensible aux questions économiques (taxes, logement).

Les deux autres districts où le RCM obtient la majorité des votes sont isolés sur la carte. Ils ont néanmoins chacun polarisé un secteur, les 29, 27 et 28 ayant fourni 7,6% de toutes les voix au parti et les districts 32 à 40, près de 20%. Dans Plateau-Mont-Royal et le bas de la ville, le RCM a repris ses positions de 1974. Il a récolté les fruits de l'animation sociale réalisée par divers groupes, dont les comités de citoyens, depuis une quinzaine d'années et du travail de son comité central situé en plein cœur de cette région. Cette dernière se caractérise par une bonne majorité de francophones, une pléthore de locataires, des ménages victimes du chômage et souvent secourus par l'assistance sociale, bref par une population assez politisée pour souhaiter un changement de société en plus d'un changement de parti à l'hôtel de ville. C'est définitivement ici que le discours socialisant du RCM a trouvé le plus de sympathie.

Le district Octave-Crémazie (27), où se présentait le colistier de Jean Doré, a été chaudement disputé mais perdu aux mains d'une candidate vedette du PCM, qui est d'ailleurs devenue membre du Comité exécutif. Un coup d'œil sur les occupations déclarées des candidats du RCM (tableau 6) fait rapidement découvrir la prépondérance des professionnels, ce qui lui confère l'image d'un parti de la nouvelle petite bourgeoisie. Les professions autres que libérales dominent, les enseignants y trouvant une place honorable comme dans le Parti Québécois. On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre ces deux formations, non seulement à cause de leur image mais aussi de leurs assises géographiques communes, sauf en milieu anglophone. Cette observation soulève la question des relations dans le comportement des électeurs aux niveaux municipal, provincial et fédéral, question que nous n'avons pas examinée ici.

Pour sa part, le GAM a gagné trois districts dispersés géographiquement en récoltant 16,5% des votes totaux en comparaison de plus de 25% en 1978. Ce parti a dû se contenter de victoires très ponctuelles, dans des districts très cosmopolites, grâce à de populaires candidats ethniques. Ensemble, ces trois districts lui ont procuré 14% de toutes ses voix. Résultats décevants pour un parti qui s'était donné un programme, qui avait multiplié les promesses et qui présentait la brochette de candidats la plus variée, comprenant des représentants de douze ethnies différentes et une douzaine de femmes. Le dualisme politique du GAM — moitié péquiste, moitié fédéraliste — laissait présager plus de succès.

C'est un homme d'affaires grec qui a décroché la plus grande victoire du parti dans le district 25, le plus cosmopolite de la ville qui compte toutefois une population à 46% d'origine grecque. À lui seul, il a recueilli 6% des votes accordés au GAM. Victoires également singulières dans les districts 41 et 54. Par ailleurs, le colistier de Vignola en recueillant le tiers des suffrages dans le district 24 a été moins chanceux que celui de Doré dans le sien. La figure 16 présente le portrait global des élections et permet ainsi de mieux saisir l'ampleur des succès du PCM, la régionalisation de ceux du RCM et la ponctualité de ceux du GAM.

Que serait-il arrivé si le RCM et le GAM avaient fait front commun ? On sait qu'il y eut des négociations dans ce sens, mais qu'elles se sont soldées par un échec en août 1982. Il semble cependant que le PCM ait bel et bien battu les deux partis d'opposition. Dans la perspective d'une fusion du RCM et du GAM, il est probable que les votes accordés à ce dernier se seraient partagés moitié PCM, moitié RCM, compte tenu de la clientèle même du GAM. Cette hypothèse se fonde sur le fait de l'échec d'une alliance entre les deux formations pour des raisons autant idéologiques que stratégiques. Même dans le cas où l'on donnerait tous les votes du GAM au RCM, le PCM conserverait la moitié des districts. Dans sa réflexion publiée dans le quotidien *Le Devoir* après les élections, L.-N. Tellier (1982) propose des calculs simplistes, qui donnent l'alliance (RCM-GAM) victorieuse à la mairie comme au conseil. Son article a cependant le mérite de poser la question de l'avenir du GAM et de montrer qu'il occupe encore une place stratégique sur l'échiquier politique de Montréal. Ce parti saura-t-il trouver une nouvelle raison d'être ou ses militants passeront-ils au PCM sinon au RCM ?

CONCLUSION

Nos trois hypothèses du début trouvent en somme une vérification variable dans l'analyse de l'élection municipale de 1982. La carte électorale a été l'objet d'un découpage scientifique propre à assurer une représentation démocratique adéquate sinon politique, à cause du mode de scrutin. La stratégie électorale des trois partis en lice a tenu compte de la géographie humaine, sociale et politique durant la campagne. Elle l'a fait essentiellement au niveau des districts, dans l'élaboration et l'application des moyens de contact avec l'électorat : affiches, dépliants, porte à porte, rencontres, assemblées. Les discours, les promesses et les messages écrits collaient aux préoccupations des communautés ethniques, des groupes populaires, des locataires, des chômeurs, des assistés sociaux, des personnes âgées, etc. Au niveau global, la stratégie du PCM s'est axée sur la présentation d'un budget et l'éloquence de ses réalisations, celle du RCM sur l'opportunité sinon la nécessité d'un changement et celle du GAM sur la multiplication des promesses. Si la géographie a servi de toile de fond à ce niveau, elle n'en a apparemment pas déterminé la stratégie. C'est plutôt au niveau local que la tactique électorale a exploité la différenciation géo-sociale. Seule une étude détaillée de la diffusion spatiale de l'information pourrait toutefois le montrer (effet de voisinage, distance sociale, comportement de groupe). Enfin, l'analyse des résultats dévoile une démarcation nettement géographique entre le parti victorieux et l'opposition, reflétant principalement un clivage ethno-linguistique. Si le PCM a assez bien conservé sa clientèle francophone, le RCM a réussi une percée du côté des communautés anglophone et grecque. Les cartes de diffusion du vote aux candidats à la mairie illustrent aussi des constantes sinon des lois en géographie électorale concernant l'effet de la distance. Bref, la troisième hypothèse se trouve confirmée.

Un certain nombre de problèmes à incidence géographique mériteraient une étude plus poussée. Quelle relation existe-t-il entre le système politique de représentation et les élections ? Une analyse diachronique du « règne » de Jean Drapeau serait à cette fin sans doute intéressante, étant donné le changement de régime qui s'y est produit. Quelle est la portée du « double vote » sur les résultats à la mairie comme au conseil ? Dans quelle mesure l'élection des conseillers reflète-t-elle celle du maire ou vice versa ? Quelle est l'influence de la participation sur l'issue des élections ?

Dans un autre ordre d'idées, on pourrait s'interroger sur l'impact de la campagne électorale. Certains observateurs mettent son influence en doute, alléguant que les électeurs ont déjà arrêté leur choix avant qu'elle ne débute. Si tous les sondages donnaient le PCM victorieux un mois avant les élections — ce qui s'est concrétisé —, ils relevaient en même temps 40% d'indécis. Comment, dans une campagne sans véritable débat sur les grands dossiers (dette olympique, dépopulation, exode des sièges sociaux, « désindustrialisation », terrain Angus, logement, transport, etc.), expliquer le comportement de ces derniers à l'heure du vote ? Est-ce que les intérêts spécifiques manifestés par un parti pour une communauté ethnique, un groupe populaire, les affaires, les femmes, l'âge d'or, les locataires, les cyclistes... les auraient finalement gagnés ? Comment le message les a-t-il atteints ?

En dernier lieu, le thème de la démocratie, qui opposait deux idéologies politiques, celle de la représentation — une fois élus, les édiles décident — et celle de la consultation et même de la participation, n'a pas suscité de projets concrets. Contrairement au mutisme du PCM sur la question, le RCM préconisait une démocratie directe, alors que le GAM préférait une démocratie médiatrice et consultative. Il serait intéressant de voir comment ces idées pourraient prendre forme dans la structure géo-politique de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUREGARD, L. (1980) Les élections municipales de Montréal (12 novembre 1978) : une étude de géographie électorale. *Notes et documents n° 80-03, Département de géographie, Université de Montréal, 48 pages.*
- BOURASSA, G. et M. CAILLÉ (1983) La culture politique des Montréalais. *Notes de recherche n° 7, Département de sciences politiques, Université de Montréal, 44 pages.*
- BOURASSA, G. et F. GAGNON-LACASSE (1983) Les élections du 14 novembre 1982 à Montréal : un tournant pour la démocratie. *Relations*, jan.-fév., pp. 24-28.
- BRUNELLE, D. (1978) *La désillusion tranquille*. Montréal, Hurtubise HMH.
- BUSTEED, M.A. (1975) *Geography and Voting Behaviour*. London, Oxford University Press, 60 pages.
- FOLADARE, I.S. (1968) The effect of Neighborhood on Voting Behavior. *Political Science Quarterly*, vol. 83, pp. 516-529.
- GOGUEL, F. (1969) *Initiation aux recherches de géographie électorale*. Paris, Centre de documentation universitaire.
- INRS — Urbanisation (1978) *Les quartiers de Montréal et de l'île de Montréal : limites proposées*. Montréal, 18 tabl., 29 cartes, 161 pages.
- JOHNSTON, R.J. (1979) *Political, Electoral and Spatial Systems*. London, Oxford University Press, 221 pages.
- JOHNSTON, R.J. (1974) Local Effects at a Local Election. *Annals*, 64(3) : 418-429.
- KAPLAN, H. (1982) *Reform, Planning and City Politics : Montreal, Winnipeg, Toronto*. Toronto, University of Toronto Press.
- LEMIEUX, V., dir. (1982) *Personnel et Partis politiques au Québec*. Montréal, Boréal Express.
- LÉVEILLÉE, Jacques (1982) À la veille des élections montréalaises de novembre 1982. *Conjoncture politique au Québec*, n° 2, p. 19-30.

- McGRAW, D. (1978) *Le développement des groupes populaires à Montréal 1963-1973*. Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- MILNER, H. (1978) *Politics in New Quebec*. Toronto, McClelland and Stewart.
- MINGHI, J.V. and D. RUMLEY (1978) Toward a Geography of Campaigning: Some Evidence from a Provincial Election in Vancouver, B.C. *The Canadian Geographer*, 22(2): 145-162.
- PELLETIER, R., dir. (1976) *Partis politiques au Québec*. Montréal, Hurtubise HMH.
- PERRAULT, Claude, éd. (1977) *Montréal en 1825*. Montréal, Groupe d'études Gen-Histo, 535 pages.
- PRESCOTT, J.R.V. (1959) The Function and Methods of Electoral Geography. *Annals*, 49(2): 296-304.
- ROUSSOPOULOS, D., dir. (1982) *The City and Radical Social Change*. Montreal, Black Rose Press, 320 pages.
- RUMILLY, Robert (1972) *Histoire de Montréal*. Montréal, Fides, tome 3, 524 pages.
- TAYLOR, P.J. and R.J. JOHNSTON (1979) *Geography of Elections*. New York, Penguin Books, 528 pages.
- TELLIER, Luc-Normand (1982) La place du GAM demeure stratégique. *Le Devoir*, 17 novembre 1982, p. 9.
- VILLENEUVE, P.-Y. (1982) Changement social et pouvoir municipal à Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 26(68): 223-234.

CARTOGRAPHIE

Conception: Guy FRUMIGNAC, département de géographie, Université de Montréal,
Andrée G. LAVOIE et Louise MARCOTTE

Réalisation: Andrée G. LAVOIE

Photographie: Serge DUCHESNEAU